Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 81 (2017)

Heft: 321-322

Artikel: Le sort des consonnes finales en français, en galloroman et en créole : le cas de moins

Autor: Thibault, André

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-842260

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le sort des consonnes finales en français, en galloroman et en créole : le cas de *moins**

1. Introduction : les consonnes finales en français, ou le triomphe de l'arbitraire

Le sort des consonnes finales (et/ou devenues finales) en français est l'un des chapitres les plus complexes de la phonétique historique de cette langue, dans la mesure où nous n'avons pas affaire aux belles régularités des 'lois phonétiques' chères aux néogrammairiens, mais bien en grande partie à l'arbitraire de l'interventionnisme des sujets parlants, dans une démarche que l'on peut qualifier de 'savante' (par opposition à 'spontanée') sur leur langue. Par conséquent, on observe une relative anarchie dans la prononciation des consonnes graphiques finales, avec une variation a priori assez imprévisible dans le temps, l'espace, les classes sociales et surtout selon les mots, la même consonne pouvant avoir été rétablie dans certains lexèmes et d'autres pas. On peut donc parler d'effets d'âge, de région, de classe sociale mais aussi d'un effet lexical.

La complexité de la situation fait qu'il est difficile de traiter le sort des consonnes finales dans son ensemble ; on optera dans un premier temps pour des études de cas. Le présent article est consacré à l'étude monographique de la prononciation du [s] final de l'adverbe *moins* dans le diasystème variationnel du français d'Europe, dans ses relations avec les anciens parlers galloromans, les français expatriés ainsi que leurs cousins, les créoles français.

---

* Nous aimerions remercier ici Jean-Paul Chauveau pour ses précieuses observations sur une première version de cet article. Un grand merci également à Mathieu Avanzi pour sa relecture et son aide dans la réalisation des cartes, ainsi qu'à Esther Baiwir, qui a bien voulu mettre à notre disposition des données d'enquêtes inédites de l'ALW. Qu'ils veuillent tous trouver ici l'expression de notre reconnaissance. Nous restons responsable de toutes les erreurs.

2. Bref historique

2.1. Amuïssement

En ancien et en moyen français, l'immense majorité des consonnes finales des mots héréditaires s'étaient amuïes: « Après une évolution compliquée [...], et après une hésitation qui a duré jusqu'au XVIe siècle, on a cessé de prononcer toutes les consonnes finales dans les mots d'origine populaire. » (Buben 1935, 166; v. encore Fouché 1961, 663 et De la Chaussée 1989, 205). Fouché a réuni de nombreux témoignages de grammairiens des 16e et 17e siècles qui précisent le sort de la consonne qui nous intéresse, [s], en position finale, dans les lexèmes héréditaires:

> «*-S > O: ani* pour *anis* R. Estienne; *brebis* sans [*s*] Lanoue (1596); *chenevis: chenevi* Poisson (1609); *crucifix* sans [*s*] Martin (1632); *lassi* et *lassis (= lacis)* Tabourot; *panary* et *panaris* Oudin (1633); *payi* pour *pays* Sylvius (1531); *ruby* pour *rubis* Palsgrave (1530); *surp(e)lis: surpeli* ou *surpli* Lanoue; *souris:* ‹*sori*, voyez *souri*› R. Estienne; *tailly* pour *taillis* Tabourot; *tapi* pour *tapis* Lanoue; – *François:* ‹quelques-uns disent *Françoi*› Sylvius (1531) –; *haras* sans [*s*] Lanoue; *Nicola* et *Nicolas* Sylvius; – *dessous* sans [*s*] Duez; *perclu* et *perclus* Tabourot; etc.» (Fouché 1963, 668).

C'est encore ainsi que se prononcent ces mots de nos jours, à l'exception notable de *anis*, dont le *-s* final peut être prononcé ou pas. Il n'y a guère que dans les cas de liaison qu'il s'est maintenu de façon ininterrompue, de l'ancienne langue jusqu'à nos jours:

> « Le *s* final, ou devenu final [...], s'est généralement, soit derrière une voyelle, soit derrière une consonne, effacé dans la prononciation du français moderne. [...] Dans la plus ancienne période de la langue, le *s* final était sensible dans tous les cas. A partir du XIIIe siècle il s'est effacé, d'abord devant une consonne commençant le mot suivant [...] tandis qu'il se conservait comme sonore devant une initiale vocalique [...] et comme sourd à la pause [...]. Depuis, le *s* est resté sensible (avec la valeur de *z*) dans les cas de liaison étroite devant une voyelle [...].» (Bourciez 1967, 164-165).

On peut dire que cette tendance à l'amuïssement dans la langue 'spontanée' a triomphé, dans la mesure où l'immense majorité des *-s* graphiques en position finale dans les mots héréditaires ne se prononcent effectivement pas en français moderne. Cela dit, les interventions volontaristes sur la prononciation des mots français de la part des érudits ont marqué de leur sceau la forme orale de maints lexèmes.

2.2. Restitution

En effet, la diction 'savante' a préconisé la prononciation de nombreuses consonnes graphiques, étymologiques, qui s'étaient totalement amuïes en

ancien français. Ce phénomène a pu toucher des consonnes en position interne ou finale, mais nous allons nous centrer ci-dessous sur les seules consonnes finales. La nature artificielle de ce processus a débouché sur une certaine anarchie, qui se perpétue jusqu'à nos jours.

> « On continuait [au 16e s.] au contraire à faire entendre ces consonnes dans les mots savants ou étrangers auxquels on voulait conserver une forme plus conforme à l'orthographe (*caduc, public, comput* etc.) ; quelques-uns de ces mots subissaient pourtant l'influence des mots populaires et laissaient disparaître les consonnes finales (*chaos; subit, concert, crédit* etc.). » (Buben 1935, 166-167).

Fouché (1961, 673) donne même de nombreux exemples de 'doublets', c'est-à-dire de cas où la prononciation contemporaine (19e-20e s.) hésite :

> « γ) *Doublets.* – Leur nombre est assez considérable si l'on s'en rapporte à la notation des divers phonéticiens du XIXe s. [...] :
> -*P: sparadra(p)* et *sparadrap.*
> -*T: accessi(t)* et *accessit, alphabe(t)* et *alphabet, ane(th)* et *aneth, débe(t)* et *débet, défici(t)* et *déficit, grani(t)* et *granit, pruri(t)* et *prurit, scorbu(t)* et *scorbut, viva(t)* et *vivat.*
> -*K: arseni(c)* et *arsenic, lombri(c)* et *lombric.*
> -*S: anana(s)* et *ananas, cassi(s)* et *cassis, méti(s)* et *métis.*
> -*L: Vesou(l)* et *Vesoul, Arnou(l)* et *Arnoul.* »

2.3. Causes possibles de la restitution

Quoi qu'il en soit, depuis plusieurs siècles, la langue française dispose de la *possibilité* (mais non pas de l'*obligation*) de prononcer n'importe quelle consonne étymologique en position finale de mot. Il convient évidemment de se demander quelles sont les causes qui déclenchent et favorisent la restitution à l'oral de certaines consonnes graphiques finales en français, dans certains mots. Ces causes peuvent se classer en deux grands ensembles : a) celles rattachées à l'effet Buben, concept générique qui ensuite se décline en plusieurs sous-catégories (voir ci-dessous 2.3.1.) ; b) l'influence (adstratique / substratique) de langues en contact (voir ci-dessous 2.3.2.).

2.3.1. Causes liées à l'effet Buben (influence de la graphie)

En 1935, Vladimir Buben[1] publiait une monographie décisive[2], et jamais surpassée depuis, sur l'influence de la graphie dans l'histoire de la prononciation du français. C'est en référence à cet ouvrage que s'est diffusé le terme

---

1 Parmi les précurseurs de Buben, il convient de citer Wolfsdorf 1898 (et Koeppel 1901 pour l'anglais).

2 Buben, Vladimir, 1935. *Influence de l'orthographe sur la prononciation du français moderne*, Bratislava, Spisy filosofické fakulty, University Komenského v Bratislavě.

technique d'*effet Buben* pour désigner les phénomènes de 'spelling pronunciation' (Koeppel 1901) qui affectent particulièrement les langues dont le code oral et le code graphique se sont sensiblement écartés au fil des siècles. Buben suppose un accroissement du rôle de la graphie à partir du 19e siècle, en raison des progrès accomplis par la scolarisation au sein de la masse des sujets parlants:

> «Le prestige de l'orthographe s'accrut beaucoup au XIXe siècle et son influence devint plus puissante parce qu'elle forme la partie la plus importante de l'instruction primaire qui répand la connaissance de l'écriture et de la lecture parmi toutes les classes de la nation. On a souvent signalé le fait que les enfants apprennent à mal prononcer en apprenant à épeler et à bien orthographier; les demi-lettrés conforment la prononciation à l'écriture et font entendre les lettres muettes pour montrer qu'ils ont de l'instruction et qu'ils savent bien l'orthographe.» (Buben 1935, 15-16).

La monographie de Buben consacre un chapitre entier (le chap. VI) aux consonnes finales (166-205), mais fort malheureusement le mot *moins*, objet de notre étude, n'y est pas traité (sauf dans une note de bas de page où il renvoie à Frei 1929, 71, lequel cite Martinon 1913, 344).

Le français s'étant massivement diffusé à partir du début du 19e siècle dans toutes les régions et toutes les couches sociales (en particulier là où la pratique orale du français était encore très peu diffusée), et ce à travers l'accès universel à la scolarisation, de nombreux auteurs suggèrent que ce phénomène est marqué diatopiquement et, plus précisément, caractéristique du français méridional – à travers l'influence d'instituteurs alors ignorants de la prononciation septentrionale et fortement marqués par la graphie, en particulier lorsqu'il s'agit de mots rares. Séguy (1950, 36) voit dans «l'introduction du français par voie graphique» l'une des «causes principales» de la conservation des consonnes finales dans le français méridional. Voici encore de nombreux témoignages:

> «Quant à l'*s* graphique suivi de consonne qu'on trouve dans les noms propres ou les mots savants, Descartes, Duguesclin, Aisne, l'influence de l'écriture l'a introduit dans la prononciation.» (Brun 1931, 39, en référence au français de Marseille).

> «*Les finales.* – Thurot cite l'opinion des grammairiens Audry, Buffier, Dumas, d'après laquelle les Méridionaux font sonner l'*s* en finale, et Villecomte déclare que les Provençaux... les Languedociens et généralement tous les Gascons... prononcent presque toutes les consonnes à la fin des mots: il donne comme exemple: je *suisse* tout à *vouss*. (Thurot, II, 18, 454). Nyrop (I, 306) cite une anecdote de Méry: "Eh bien! fais-tu toujours des *verss*. – Eh oui, répond Méry, j'en *faiss*. – Adieu, fit le Phocéen,... je m'en *vaiss*." De ce défaut, dont les littérateurs se sont si fréquemment moqué, il ne reste que de rares vestiges [...]: on prononce encore *s* final, dans *cours, mœurs, vers, plus, plus bon, alors, lors, avis, jadis, eux, ceux, rue Thiers, gens, au moins* [...].» (Brun 1931, 40-41).

«[...] la prononciation de toutes les lettres concerne surtout, on le conçoit, les mots savants et les mots les moins en usage[3]. Cette habitude s'est développée d'abord dans le Midi, où la tradition auditive était moins puissante, pour certains mots. À l'époque où écrivait Alphonse Daudet, *respèk* (respect) était une prononciation du Midi et du Massif central; je me souviens de ma surprise quand, tout enfant, venant de la région auvergnate, j'entendis prononcer *respè* pour la première fois à Épinal vers 1883; depuis, *respèk* a gagné Paris[4]. L'*s* de *jadis* ne se prononçait pas du temps de Littré. Certains agents de la force publique (gendarmes, agents de police) dont beaucoup sont originaires du Midi, tendent aussi à émettre les consonnes finales pour donner plus d'énergie à leurs paroles: *alors'*, *pour lors'*, types de la 'prononciation de gendarme'. L'*s* du composé *lorsque* a été rétabli dans tous les milieux, car on a l'impression que *s* écrit dans le corps du mot doit toujours se prononcer.» (Dauzat 1950, 104).

«En principe les consonnes finales ne se prononcent pas dans les mots vraiment populaires et très usités; plus un mot est savant ou rare, plus il y a de chances pour que ses consonnes finales se prononcent[5]. – Beaucoup de consonnes finales qui ne se prononçaient pas anciennement se prononcent aujourd'hui, sous l'influence de l'orthographe et de son enseignement à outrance. On ne citera guère ici que des exemples sur lesquels il y a aujourd'hui hésitation ou pour lesquels il y a divergence entre la prononciation du Nord et celle du Midi.» (Grammont 1951, 93).

Selon Fattier (1998, t. 2, p. 959, q. 2204), cet effet de la graphie toucherait même le français haïtien et, de là, le créole: à propos de la forme créole [amwenske] (litt., *à moinss que*), elle écrit:

«Ce subordonnant ne semble pas très utilisé en milieu rural. Sa forme phonique donne d'ailleurs à penser qu'il s'agit surtout d'une conjonction employée en milieu bilingue francophone: le [s] suggère en effet une acquisition à partir de l'écrit français "à moins que" (cf. pour un autre exemple la prononciation [jãs] pour "gens" en français régional d'Haïti).»

En fait, la prononciation de la consonne finale de ces deux lexèmes est bien attestée en métropole (Bauche 1928, 50 > Frei 1929, 71; Brun 1931, 41 pour Marseille; Séguy 1950, 36 pour Toulouse)[6], d'où elle a peut-être simplement été exportée jadis en Haïti; nous y reviendrons.

Quoi qu'il en soit, l'effet Buben peut servir à expliquer *quelle consonne* est restituée (il faut évidemment connaître la forme graphique du mot pour faire surgir tout d'un coup à l'oral une consonne qui n'était plus prononcée depuis des siècles) mais ne suffit pas à expliquer à lui seul *pourquoi* une consonne (plutôt qu'une autre) est restituée – et ce, dans un mot plutôt que dans un

---

3 Ce n'est évidemment pas le cas pour *moins*, qui n'est ni savant ni rare dans l'usage.

4 Mais sans réussir à s'y implanter.

5 Encore une fois, ce n'est pas pertinent pour *moins*.

6 Ainsi qu'au Canada en ce qui concerne *gens* (GPFC 1930).

autre. Toutes les consonnes graphiques du français ne sont évidemment pas restituées dans la prononciation ; comment se fait-il que certaines le soient, et pas d'autres ? Les auteurs s'étant exprimés sur la question ont évoqué de nombreux facteurs ayant pu déclencher l'effet Buben ; nous allons les détailler ci-dessous.

2.3.1.1. Réaction savante. – L'habitude savante de prononcer les consonnes graphiques finales participe d'un phénomène qu'on a appelé 'réaction savante'. Il s'agissait plus précisément de maintenir la prononciation de toutes les consonnes finales des mots se trouvant *à la pause*.

> « L'évolution des consonnes finales (il s'agira ici aussi bien des finales romanes que des finales latines qui ont persisté jusqu'en v. fr.) peut avoir été phonétique, ou avoir été détournée de son cours normal par des raisons savantes. Dans le premier cas, il y a eu chute ; dans le second, la chute a été enrayée. » (Fouché 1961, III, 663). – « Ainsi les trois premiers en date des grammairiens du XVIe siècle [Palsgrave, Du Wés et Sylvius] sont d'accord pour dire que les consonnes finales se prononçaient de leur temps en français devant une pause. [...] Dès le début, la langue savante s'est opposée à la chute des consonnes finales à la pause. Elle ne l'a pratiquée que lorsque le mot se trouvait devant un autre mot commençant par consonne. » (*id.*, 665). – « *-S final.* – En 1549, R. Estienne écrit que l'*s* "se prononce partout ou l'on s'arreste" ». (*id.*, 666).

Il s'agit de la situation au 16e siècle. Par la suite, toutefois, une certaine anarchie s'installe au fil des siècles, certaines consonnes se maintenant et d'autres pas, d'autres disparaissant pour réapparaître ensuite, et enfin certaines apparaissant là où il n'y en avait jamais eu (cf. *icitte* pour *ici*, Thibault 2009, 82-83). À une certaine époque et dans certaines régions, le processus a même pu passer du français aux patois, comme l'illustre cette citation de Chauveau 2008 sur le *-t* final dans l'Ouest :

> « [...] le maintien du *-t* final, accordé à l'orthographe et au jugement des lettrés et prévenant la disparition d'oppositions morphologiques entre singulier et pluriel, aura paru comme un trait digne d'une langue choisie et donc souhaitable à des milieux sociaux soucieux de se distinguer du commun. Il a ainsi gardé une certaine régularité et une fréquence d'usage qui lui ont donné une stabilité dans les couches sociales dominantes de la France de l'Ouest et même un rayonnement, dans les parlers populaires de cette région, limité à des zones rurales sous la dépendance étroite de quelques villes, mais beaucoup moins restreint dans le milieu des émigrants vers la France d'outre-mer qui ont modelé leur usage linguistique sur celui du français et particulièrement, pour quelques traits, sur le français régional de l'Ouest. » p. 89)

2.3.1.2. Mots d'origine savante ou étrangère. – Lorsqu'un néologisme est créé, dans une langue donnée, par l'imitation/adaptation d'un mot étranger

(processus qui débouche sur ce que l'on appelle par convention un *emprunt*), il arrive souvent que les habitudes articulatoires de la langue imitatrice en soient légèrement bousculées : de façon volontariste, on peut par exemple imposer de nouveaux groupes consonantiques qui étaient disparus depuis longtemps dans l'usage spontané, ou modifier/enrichir la distribution des consonnes (et des groupes consonantiques) dans la structure syllabique en les faisant apparaître dans des contextes jusque-là inédits. C'est ainsi que les érudits qui ont massivement enrichi les nomenclatures scientifiques de latinismes et d'hellénismes au fil des siècles ont contribué à consolider la pratique de prononcer certaines consonnes en position finale de mot. Les latinismes et les hellénismes ne sont pas les seuls concernés : les mots 'empruntés' à des langues modernes peuvent avoir eu le même effet.

> « *-S:* mots latins ou grecs : *acarus* (XVIIIe s.), *angelus* (XVIIe s.), *chorus* (XVIIe s.), *mordicus* (XVII-XVIIIe s.), *prospectus* (XVIIIe s.), *motus* (XVIIe s.), *atlas* (XVIIe s.), *pathos* (XVIIe s.), etc. – mots étrangers : *albinos* (XVIIIe s. ; de l'hispano-portugais), *albatros* (XVIIIe s. ; de l'anglais), *cortès* (fin du XVIIe s. ; de l'espagnol), *mérinos* (XVIIIe s. ; de l'espagnol), *kermès* (XVIIe s. ; de l'espagnol), *vasistas* (XVIIIe s. ; de l'allemand), etc. » (Fouché 1961, 671). – « Le [*s*] final dans *hypocras* (XVe s.), *aspergès* (XIVe s.), *herpès* (XVe s.), *aloès* (XIIe s.), *népenthès* (XVIe s.), *iris* (XIIIe s.), *gratis* (XIIe s.), *ibis* (XVIe s.), *pubis* (XVIe s.), *Raminagrobis* (prononcé sans [*s*] par Féraud), *volubilis* (XVe s.), *rhinocéros* (XIIIe s.), *tétanos* (XVIe s.), *blocus* (XVIe s.), etc. » (*id.*, 672).

Buben a également rappelé l'importance des néologismes et des mots d'origine étrangère massivement diffusés par le canal de l'écrit :

> « Il faut considérer aussi le rôle toujours plus important des livres imprimés et des journaux qui affermissent la mémoire visuelle au détriment de la mémoire auditive et qui apportent une quantité de mots nouveaux ou étrangers qu'on lit avant de les avoir entendu prononcer. » (Buben 1935, 15-16).

Rappelons toutefois que la forme sur laquelle nous nous penchons dans cet article, *moins*, ne fait pas du tout partie de cette catégorie.

2.3.1.3. Étoffement du corps phonique. – On touche là un type de causalité tout à fait différent : certaines consonnes finales auraient été restituées, non pas parce que le mot est d'origine savante ou parce que les lettrés veulent se distinguer par une prononciation alignée sur la graphie, mais simplement dans le but de donner plus de corps phonique à des mots très courts, typiquement des monosyllabes. Il s'agirait en somme de lutter contre l'érosion phonétique qui finit par réduire certains mots à deux (par ex. *but*), voire à un seul phonème (par ex. *août*). Comme ce ne sont pas tous les monosyllabes en français qui connaissent un tel sort, loin de là, il est difficile pour cette hypothèse d'échapper au reproche de l'explication *ad hoc* : elle serait valable pour

les mots concernés, mais resterait en veilleuse pour tous ceux qui se maintiennent intacts.

> « Les grammairiens ont opposé en vain une résistance à la mutilation phonétique qui menaçait surtout des mots trop courts. Ils redoublèrent d'efforts au XVIIe siècle et, s'appuyant sur l'autorité de l'orthographe qui se fixait peu à peu en conservant les lettres étymologiques, ils réussirent à rétablir dans la prononciation des mots populaires une grande quantité de consonnes finales qui s'étaient amuïes auparavant. [...] on a voulu donner plus de corps à des mots monosyllabiques (par ex. *sac, bec, mer, hier*; cf. la différence de prononciation entre *cil* et *sourcil*[7], *Christ – Jésus-Christ, lis*[8] *– fleur de lis, Bourg*[9] *– Strasbourg* etc.) [...] Dans le français populaire de nos jours, la tendance à élargir des mot monosyllabiques est toujours vivante, cf. *euss, ceuss, gens* [žã:s], *moins* [mu̯ẽs], v. Frei, p. 71. » (Buben 1935, 166-167).

> « La tendance à la chute menaçait aussi bien les monosyllabes que les plurisyllabes. Si, dans les monosyllabes, certaines consonnes ont continué à se prononcer en fin de mot, il s'agit d'un fait de conservation déterminé par le souci de maintenir l'intégrité de mots dont les éléments phoniques étaient réduits à l'extrême, c'est-à-dire par une considération d'ordre psychique. Mais cette considération qui a pu s'opposer à la chute dans de nombreux cas, a été sans effet lorsque la consonne finale était un [*t*], un [*s*] ou un [*l*] précédé de *i*. » (Fouché 1961, 678).

En outre, il est toujours possible de trouver des contre-exemples : le monosyllabe *cul* se prononce sans *-l* final, alors que le dissyllabe *recul* est dans la situation contraire. Si l'hypothèse était valable, on attendrait ici l'inverse ; cela dit, nous avons affaire à un déverbal de *reculer*, un conditionnement morphologique dont on reparlera ci-dessous (2.3.1.6.). Plusieurs facteurs peuvent donc se croiser.

Enfin, on ne peut guère penser à mener une analyse statistique pour démontrer le bien-fondé de l'hypothèse de l'étoffement du corps phonique, puisque de toute façon les mots qui ont connu une restitution de leur consonne finale par réaction savante (2.3.1.1.) ou par analogie morphologique (2.3.1.6.) peuvent très bien avoir plusieurs syllabes, la motivation à la base de la resti-

---

7 Au XXIe siècle, en France et en Suisse romande, le *-l* final de *sourcil* a été restitué dans la prononciation. Ce n'est pas le cas du français en Belgique et au Canada (cf. enquêtes « Français de nos régions »).

8 Le *-s* final de *lis* dans *fleur de lis* a désormais aussi été restitué.

9 Il existe effectivement une commune du nom de *Bourg* dans la Gironde, mais nous ignorons comment ce toponyme est prononcé par ses habitants ; quoi qu'il en soit, ceux-ci sont appelés *Bourquais* (et non **Bourgeois*). On sait aussi que le mot *bourg* est devenu *bouk* dans les créoles français. – Citons encore le toponyme *Bourg-en-Bresse*, dans lequel le *-g* final de *Bourg* s'est maintenu dans la prononciation mais sous la forme dévoisée [k], dévoisement attendu en fin de syllabe ; cette survivance a dû être favorisée par le contexte de liaison avec le mot à initiale vocalique qui suit.

tution étant de nature totalement différente. En clair, il y a peut-être autant (voire plus) de mots à deux ou trois syllabes qui ont connu une restitution de leur consonne graphique finale dans la prononciation, la motivation des lettrés n'ayant rien à voir avec celle consistant à vouloir donner plus de corps aux mots courts. Il ne servirait donc à rien d'évaluer les proportions respectives de restitution de la consonne finale en fonction du nombre de syllabes, en tout cas pas si le but était de tester la valeur de l'hypothèse 'étoffement du corps phonique'.

2.3.1.4. Conflits homonymiques. – La conception de la langue comme un système qui s'autorégule est un principe bien connu des structuralistes et fonctionnalistes diachroniciens. On peut rappeler ici le fameux exemple des reflets de lat. CATTUS et GALLUS en gascon, dont les évolutions phonétiques convergentes ont provoqué un 'conflit homonymique' s'étant soldé par le choix d'un autre type lexical pour désigner le coq (v. FEW 4, 46-48, GALLUS[10]); sur le sujet, cf. Gilliéron 1915-1921 et ses quatre tomes de *Pathologie et thérapeutique verbales*. Buben en cite d'autres exemples:

> «Plusieurs mots courts ont disparu à cause de la rencontre homonymique à l'époque où les consonnes finales commençaient à s'amuïr: *tref* ("poutre, tente") – *trait, corp* ("corbeau") – *corps.*» (Buben 1935, 167, note 285).

> «[...] elle [la langue populaire d'oïl en domaine picard] a éprouvé le besoin de recourir à un traitement qui n'appartient en propre qu'à la pharmacopée du français littéraire, à la résurrection d'une consonne ne vivant plus que dans la tradition graphique, à l'*s* de TOUS, pour redonner quelque individualité au pronom pluriel; elle dit tou*s*, comme les Parisiens, et comme nous disons *plus* et non *plu* lorsque nous voulons écarter l'équivoque à laquelle ce mot peut donner lieu: Y en a *plu*; mais y en a *plus* (= davantage).» (Gilliéron 1915, 19).

On peut encore évoquer l'exemple de *las* (Gourmont 1902, 179 > Frei 1929, 71) qui au masculin provoque une malencontreuse collision homonymique avec *là*, situation que la prononciation du *-s* final permet d'éviter. Toutefois, pour que cette hypothèse soit acceptable, encore faut-il qu'une collision homonymique sur l'axe syntagmatique soit plausible. Les exemples donnés par Buben ne respectent guère cette exigence minimale:

> «[...] et éviter en même temps l'homonymie (*sauf – saut, sens – sang, vif – vis, il – y, chef – chez, donc – dont*).» (Buben 1935, 167).

Il faudrait à tout le moins que les deux membres de ces paires puissent apparaître dans les mêmes contextes; or, on voit mal comment un adjectif

---

10 «In der Gaskogne ist es nur in dem kleinen gebiet geblieben, wo der auslaut noch die unterscheidung von *gat* "katze" ermöglichte.»

(*sauf, vif*) et un substantif (*saut, vis*) peuvent se retrouver dans le même environnement syntaxique, de même qu'une préposition (*chez*) et un nom (*chef*), ou une conjonction (*donc*) et un pronom relatif (*dont*). Il n'y a guère que la paire *sens – sang* qui résiste ici à cette critique.

Frei (1929, 69-71) compte parmi les «procédés différenciateurs» celui consistant à amplifier la forme «des mots courts et notamment des monosyllabes par la prononciation, plus ou moins appuyée sur l'écriture, des consonnes finales». Il fournit une longue liste de monosyllabes dont la consonne graphique finale aurait été restituée dans la langue populaire, mais sans vraiment démontrer qu'une telle restitution sert à éviter des conflits homonymiques sur l'axe syntagmatique. Seul son commentaire sur les cardinaux va dans le sens d'une certaine recherche de clarté:

> «Ce procédé est surtout important là où il s'agit de différencier les noms de nombre; car on sait que ces derniers, en raison de la clarté qui est particulièrement de mise en cette matière, sont assujettis dans toutes les langues à des traitements spéciaux [...].» (Frei 1929, 70).

2.3.1.5. Prononciation affective. – De nombreux auteurs évoquent la force expressive de certains emplois des mots en discours pour expliquer la présence de consonnes étymologiques finales dans la prononciation:

> «[...] dans la prononciation affective on articulait énergiquement et avec une forte explosion les consonnes finales des mots qui portaient l'accent d'insistance et la forme affective a été ensuite généralisée, cf. par ex. *mon fils, hélas, soit, donc, c'est un fait, cinq, six, avoir du nerf*[11], etc.» (Buben 1935, 167).

> «*Las* (interjection) se prononce aussi avec ou sans [*s*] suivant les phonéticiens. Il est probable qu'ici le [*s*] a été ajouté par besoin d'expressivité. C'est du reste la raison que donne Domergue (1805) pour expliquer l'[*s*] de *fils*.» (Fouché 1961, 680).

L'interjection *soit!*, avec sa consonne finale prononcée, s'oppose en effet aux emplois plus pragmatiquement neutres de cette forme conjuguée du verbe *être*; mais encore une fois, il est difficile d'échapper au reproche de l'explication *ad hoc*. En outre, il est difficile d'évaluer objectivement l'affectivité liée à un mot.

Qui plus est, on peut trouver des contre-exemples: en français québécois, *donc* dans les impératives se prononce justement sans consonne finale (*tais-*

---

[11] Le [f] final de ce mot ne se prononce plus de nos jours, mais cf. Littré (1873) s.v. *nerf*: «(nèrf, d'après l'Académie, qui dit qu'au singulier l'*f* se fait sentir; cependant plusieurs disent nèr sans *f*; et dans tous les cas l'*f* est toujours muette dans nerf de bœuf; au pluriel, l'*f* ne se fait jamais sentir [...].» – Le français québécois traditionnel disait *narf*, avec *-f* final prononcé (GPFC).

toi don[c]!, arrête don[c], etc.) alors qu'on peut légitimement supposer une certaine affectivité à de tels emplois; inversement, lorsque *donc* est employé comme opérateur logique, dans des énoncés potentiellement dénués de toute valeur affective, la consonne finale est toujours prononcée (*je pense, don**c** je suis*). Ici, la valeur savante de l'emploi de *donc* comme articulateur logique est peut-être plus décisive que des considérations liées à l'affectivité.

2.3.1.6. Analogie morphologique (consonnes 'flottantes'). – Buben suggère que des considérations morphologiques peuvent également avoir joué un rôle dans la restitution d'une consonne graphique à l'oral:

> «[...] sous l'influence du radical verbal, la consonne finale a été maintenue dans plusieurs substantifs, cf. *but – buter, dot – doter, fil – filer, recul – reculer* (cf. *cul* avec *l* amuï), *distinct – distinctement, distinction, exact – exactitude*, etc.» (Buben 1935, 167-168).

Le fait de restituer une consonne graphique finale à l'oral permet de mieux ancrer le signifiant d'un mot dans sa famille dérivationnelle, dotant ainsi le lexique d'une langue de liens structurels plus motivés formellement. Ainsi, *exact* prononcé avec ses consonnes finales rappelle *exactement* ou *exactitude*. Toutefois, on ne comprend pas pourquoi cela serait valable pour *exact*, mais n'aurait eu aucune influence sur, par exemple, *respect*, qui n'a pas besoin d'être prononcé *respeCT* pour qu'on sente sa parenté avec *respectueux, respectable, respectabilité*, etc. On remarquera en outre que Buben cite *distinct*, dont les consonnes finales ne se prononcent pas nécessairement de nos jours, peut-être pour mieux préserver la distinction entre masculin et féminin. La valeur explicative du critère de parenté morphologique n'est donc pas facile à évaluer.

Il est peut-être nécessaire que d'autres conditions soient réunies pour que ce facteur soit pleinement efficace; en l'occurrence, le fait pour un mot d'être difficilement rattachable par le sujet parlant à une famille dérivationnelle donnée. Si l'on a (bien à tort, d'un point de vue étymologique), restitué à l'oral le *-g-* de *legs* (graphie anti-étymologique résultant d'une captation par la famille de *léguer* d'un ancien déverbal de *laisser*), c'est pour montrer qu'on le relie très clairement au verbe *léguer*. Le signifiant oral de l'ancienne graphie *lais*, prononcé sans son *-s* final, n'était plus associé à son étymon *laisser*, ce qui fait que le mot s'est retrouvé 'orphelin'; la captation par la famille de *léguer* a d'abord touché la graphie, pour finir par avoir raison aussi de la prononciation. Il y a donc peut-être des cas où la volonté de rattacher un mot à sa famille dérivationnelle se fait sentir de façon plus appuyée, la séquence [lɛ] n'évoquant pas grand-chose aux oreilles des locuteurs (contrairement au signifiant de *respect*, par exemple).

Quoi qu'il en soit, le mot qui nous occupe, *moins*, n'est pas concerné par ce facteur paradigmatique ; tout au plus doit-on signaler que la prononciation du *-s* final en contexte de liaison, devant mot à initiale vocalique (réalisée phonétiquement par une voisée, [z]), peut suggérer au locuteur qu'en cas d'étoffement phonique du monosyllabe il convient d'opter pour une sifflante (de la même façon que *plus* connaît trois réalisations en distribution complémentaire : [ply], [plyz] et [plys]).

2.3.1.7. Polarisation lexicale. – Deux mots fréquemment associés sur l'axe syntagmatique et liés par un rapport antonymique peuvent s'influencer formellement l'un l'autre. C'est ce que Yakov Malkiel (1951a, 1951b, 1952-1953, 1983) a appelé 'polarisation lexicale' :

> « Il s'agit de l'influence que, sous certaines conditions assez nettes, peut exercer un mot donné sur la forme d'un autre mot qui, dans le système lexical en question, joue le rôle de son opposé sémantique. » (Malkiel 1983, 289).

Dans le cas qui nous occupe, *moins* pourrait avoir subi l'influence de *plus*, dont le *-s* final se prononce justement lorsque celui-ci fonctionne comme antonyme de *moins*, les deux mots se rencontrant fréquemment sur l'axe syntagmatique (voir ci-dessous 4.1.1.2.2.), avec polarisation de leur sémantisme.

2.3.2. Causes liées à des influences adstratiques/substratiques

Il est enfin un type de causalité qui n'a rien à voir avec la graphie, mais qui relève des phénomènes de contacts de langue. Pratiquement inédit chez les auteurs consultés, ce type d'explication ne se confond pas avec le point 2.3.1.2. (mots d'origine savante ou étrangère) ; il suppose l'influence formelle, sur un mot déjà existant dans une langue donnée, d'un mot formellement, sémantiquement et étymologiquement apparenté mais appartenant à une autre langue en contact.

Par exemple, il a été suggéré par quelques auteurs que la prononciation de *carrousel* avec consonne sourde [s] ([kaʁusɛl]) en Suisse, en Belgique et au Québec pouvait être due à l'influence, respectivement, de l'allemand, du flamand et de l'anglais, langues dans lesquelles le mot correspondant étymologiquement à *carrousel* se prononce avec une sifflante sourde (v. DSR 1997, 208-209 s.v. *carrousel*). Il est vrai qu'il ne s'agit pas d'un exemple de consonne graphique autrefois muette et restituée à l'oral, mais il n'en reste pas moins que cet exemple illustre la possibilité qu'un mot soit influencé dans sa prononciation par un/des correspondant(s) dans d'autres langues en contact. Nous nous demanderons ci-dessous (4.1.3.) jusqu'à quel point occit. (et en particu-

lier gasc.) *mens*, dont la consonne finale est régulièrement préservée, pourrait avoir encouragé la prononciation du *-s* de fr. rég. *moins*. C'est ce que Séguy (1950, 36) évoque lorsqu'il mentionne les « calques occitans » comme l'une des causes principales de la conservation des consonnes finales dans le français de Toulouse.

3. Le sort des consonnes finales dans les parlers galloromans

3.1. Amuïssement et maintien

Nous avons affaire à un intéressant phénomène d'influences réciproques entre le français standard, 'langue-toit', et les différents parlers qu'il chapeaute. Dans le nord et le centre du domaine galloroman, les consonnes finales se sont régulièrement amuïes dans les patois; plus on progresse vers le sud, plus elles ont eu tendance à se maintenir. Toutefois, la restitution plus ou moins artificielle des consonnes finales dans la langue standard a atteint de nombreux parlers, ce qui donne au fil d'arrivée un portrait souvent assez bigarré (et très variable selon les types lexicaux):

> « Un aller et retour: les consonnes finales. / Les consonnes finales de mots comme *bruit, plat* ou *froid* sont tombées en français central. Ce mouvement, comme beaucoup d'autres, s'est avancé vers le sud, par étapes successives, jusqu'à atteindre la Méditerranée. Le français central, peut-être sous l'influence de l'écriture, a rétabli la prononciation de la consonne finale amuïe de certains mots, particulièrement des monosyllabes (*fait, legs*, etc.), ce qui a causé des tourbillons dans les mouvements, des allers-retours liés au conflit entre mouvement spontané et rétablissement à partir du centre. » (Brun-Trigaud *et al.* 2005, p. 314).

La carte 486 de Brun-Trigaud *et al.* 2005, qui synthétise les données de plusieurs cartes sur les consonnes finales, montre une vaste zone où domine l'amuïssement, avec les terres d'oïl comme centre d'expansion et l'occitan écartelé par cette innovation sur le couloir rhodanien. Le maintien caractérise quant à lui deux zones périphériques, latérales, de part et d'autre de ce couloir. L'épicentre de la résistance est clairement gascon.

Comme il s'agit d'une carte de synthèse faite à partir du comportement de plusieurs consonnes finales et que nous voulions nous pencher plus spécialement sur le destin du *-s*, nous avons cartographié (cartes 1 et 2 ci-dessous) l'aboutissement de -s latin final comme désinence verbale de 2e pers. du sing. (ALF 24, « tu vas ») ainsi que comme morphème de pluriel substantival (ALF 52, « les arbres »). La première carte (Figure 1) montre que le maintien affecte tout le tiers sud du galloroman, sans évidement rhodanien; en revanche, la seconde carte (Figure 2) rappelle davantage la carte de synthèse

de Brun-Trigaud *et al.* 2005, avec une aire méridionale écartelée de part et d'autre du Rhône. Le morphème verbal a donc mieux résisté que le morphème nominal.

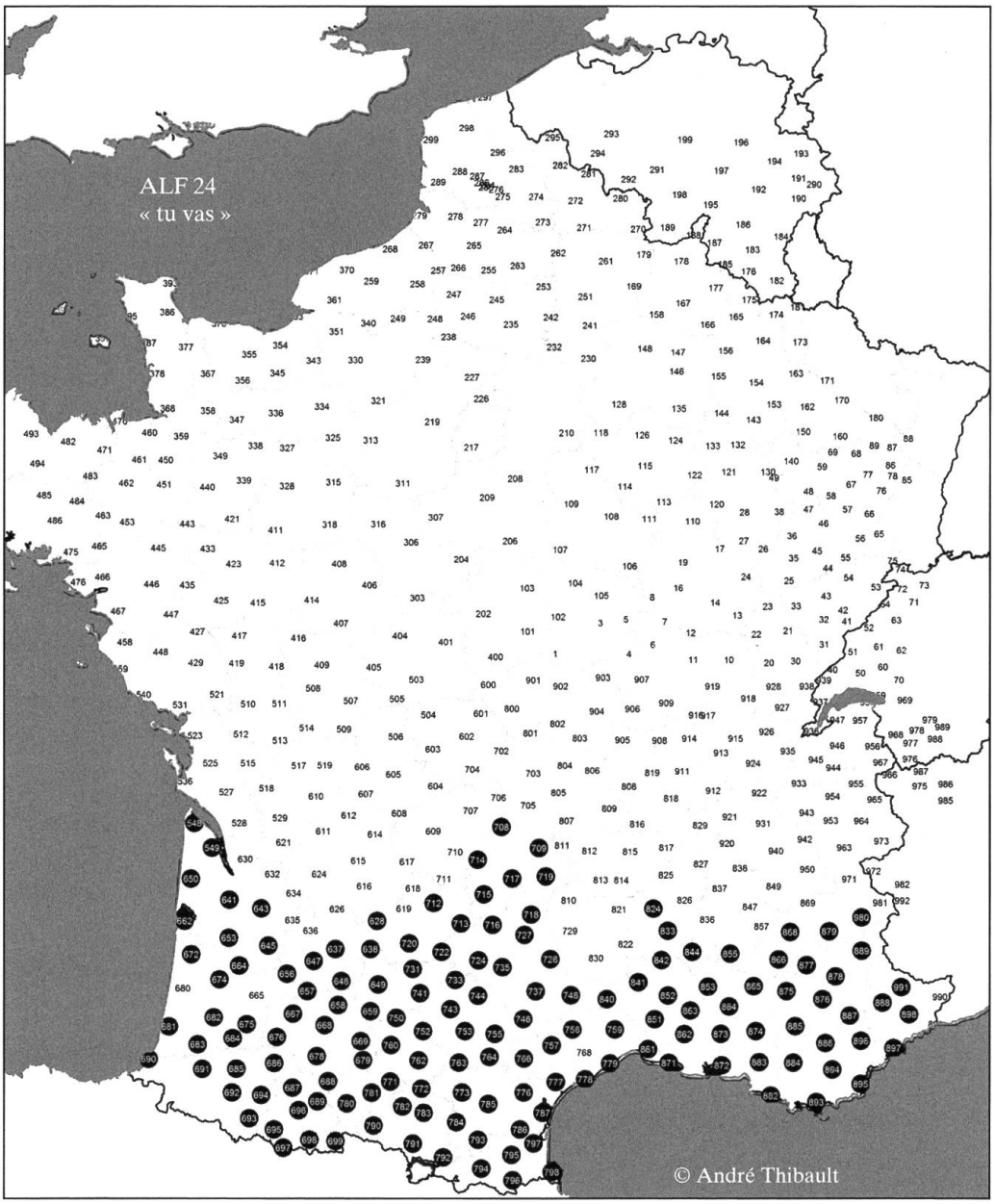

Figure 1 : Aire de maintien de *-s* final selon ALF 24 (« tu vas »)

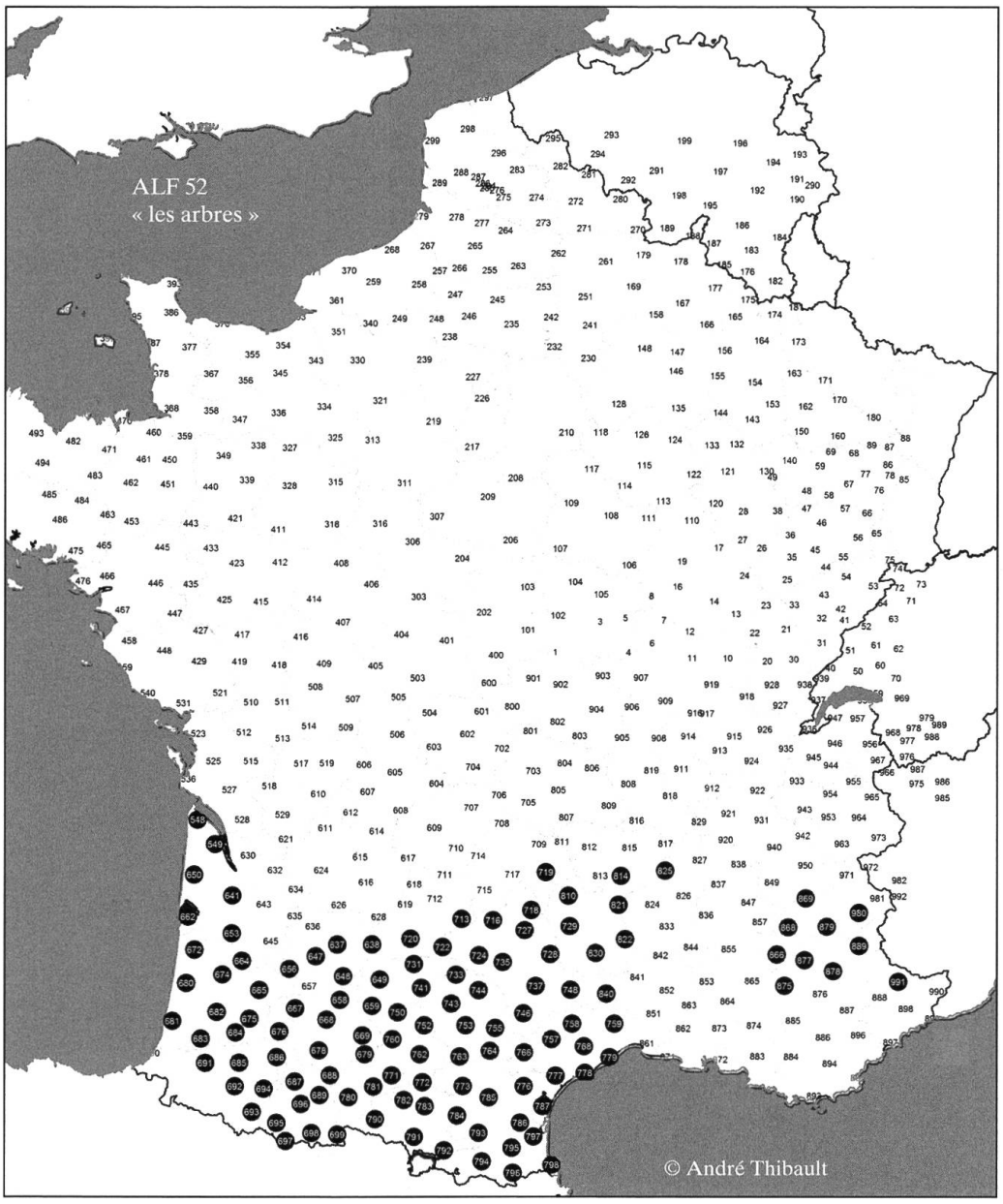

Figure 2: Aire de maintien de *-s* final selon ALF 52 (« les arbres »)

4. Étude de cas: le [-s] de *moins*

Après cette mise en situation théorique, nous allons maintenant examiner de près la documentation disponible sur le maintien dans la prononciation du *-s* final de *moins* en nous penchant d'abord sur les données de métropole (4.1.), pour les confronter ensuite aux matériaux des variétés expatriées (4.2.). La partie consacrée à la documentation européenne sera divisée en deux parties portant respectivement sur le français (4.1.1.) et sur les dialectes galloromans (4.1.2.). Par la suite, la section dédiée aux variétés expatriées se penchera tour à tour sur les français d'outre-mer (4.2.1.) et sur les créoles (4.2.2.).

4.1. En métropole

4.1.1. Données portant sur le français

Dans cette section, nous nous proposons de réunir un très large éventail de données, de différentes natures, afin de dresser un portrait aussi précis que possible de la position occupée par notre variante dans le temps, l'espace et la société. Il s'agit d'une part d'enquêtes de vitalité effectuées en ligne, d'autre part de documentation écrite, souvent marquée par de riches informations métalinguistiques.

4.1.1.1. Enquêtes de vitalité. – Plusieurs enquêtes en ligne, faisant appel à la méthode de la production participative ('crowdsourcing'), ont été menées ces dernières années dans le cadre du projet *Français de nos régions* ‹https://francaisdenosregions.com/›. Des milliers de répondants de France, de Belgique et de Suisse ont répondu à des questionnaires en ligne sur leurs préférences phonétiques, syntaxiques et lexicales (v. Avanzi *et al.* 2016). La carte ci-dessous consacrée à la prononciation du *-s* final de *moins* (Figure 3), a été produite à partir des données de ces enquêtes. On y voit très clairement que l'aire touchée par le phénomène s'étend sur tout le sud-ouest français, où les pourcentages s'élèvent à 70%, voire à 80%. Dans le sud-est, les départements des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence ont des pourcentages beaucoup plus bas, de 20% à 30%.

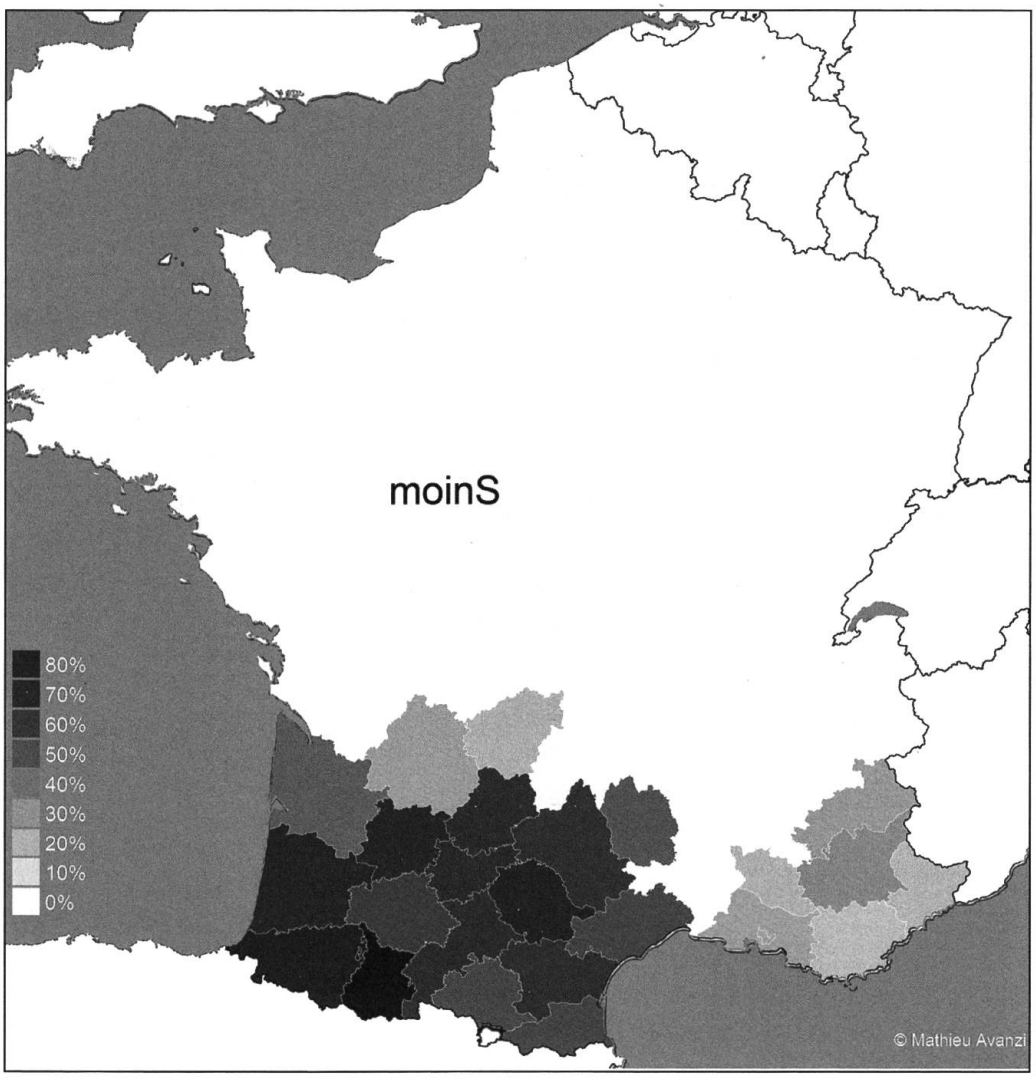

Figure 3: Pourcentage de répondants par département ayant déclaré prononcer le *-s* final de *moins*

Le formulaire de ces enquêtes permettait aux participants d'ajouter des commentaires libres sur les mots à l'étude, ce qui a permis de recueillir de précieuses informations métalinguistiques portant sur l'aréologie (a) ou la distribution complémentaire (b) de la variante.

(a) aréologie (les énoncés pointent clairement vers le sud-ouest):

F, 35 ans, Oise: «un copain du sud-ouest disait toujours "moinsse" pour notre plus grand amusement.»

F, 47 ans, Corrèze: «pour "moinsse" uniquement depuis que je vis à toulouse!»

F, 54 ans, Gironde: «moinsse tres prononce a toulouse»

F, 23 ans, Loire-Atlantique: «Juqu'à mes 8 ans j'étais en Loire-Atlantique, où on ne prononce pas le s de "moins", puis nous sommes allés habiter dans le Tarn où le s est souvent prononcé. Du coup je jongle entre les deux, sans faire attention.»

H, 25 ans, Haute-Garonne: «Je ne prononce plus "moinsse" depuis que j'ai quitté Toulouse (31500)»

H, 42 ans, Gironde: «Je dis moin et non moinss: plutôt une question de "classe sociale", sans préjugé, au sein de la région ici vers Bordeaux où [*sic*] peut entendre moinss»

H, 38 ans, Suisse: «J'ai "attrapé" la prononciation "moinsse" à Montpellier (séjour professionnel de 2 ans)»

H, 64 ans, Suisse: «à Toulouse, où je me rends chaque année, on dit 'moinsse'»

F, 30 ans, Puy-de-Dôme: «"moinsse" c'est dû aux quelques mois où j'ai habité Toulouse»

(b) distribution complémentaire:

F, 66 ans, Gironde: «pour moins, ça dépend de sa place dans la phrase»

H, 33 ans, Tarn: «La prononciation de "moins" dépend du contexte, de la structure de la phrase.»

H, 27 ans, Bouches-du-Rhône: «[moin] : quand "moins" est complété ("il y a moins d'enfants") / [moins] : quand "moins" termine la proposition ("il y en a moins")) »

H, 41 ans, Landes: «"moinsse" prononcé quand le mot est en fin de phrase»

F, 34 ans, Bouches-du-Rhône: «"moins" prononcé "moinsse" en fin de phrase, prononcé "moin" en milieu de phrase»

Homme, 56 ans, Bouches-du-Rhône: «Pour moins, le s est prononcé dans l'expression "au moins il y en a, au plus [on] en veut"»

4.1.1.2. Documentation écrite. – Les bases de données textuelles en ligne (Frantext, Google Recherche de Livres Avancée, Gallica) permettent de réunir un très grand nombre d'attestations (plusieurs centaines, surtout dans Gallica) de la forme graphique *moinss* (voire *moinsse*) dans des contextes où le scripteur a voulu rendre dans la graphie la prononciation de la consonne finale. Les données textuelles sont complémentaires par rapport aux enquêtes en ligne: elles permettent surtout de plonger dans le passé et d'évaluer le parcours diachronique de la variante, démarche qui suggère qu'elle était jadis beaucoup plus présente dans le sud-est qu'elle ne l'est devenue aujourd'hui; mais elles en montrent aussi le fonctionnement sur l'axe syntagmatique. Le co-texte fournit très souvent des indices diatopiques permettant de mieux appréhender l'aérologie du phénomène, mais il permet en outre de constater que la forme *moinss* apparaît de façon privilégiée dans certaines structures.

Voici une sélection de citations, parmi les centaines que nous avons relevées, choisies pour leur valeur métalinguistique et classées selon leur distribution syntagmatique : (a) *au moinss* ; (b) *ni pluss ni moinss* ; (c) *pas moinss*. Ces trois structures se signalent par leur fréquence particulièrement élevée.

(a) *au moinss*

« Sa voix était pleine de rire, et le patron eut une moquerie apitoyée en forçant son accent :
– Au moinss, pôvre petite ! vous l'avez retenu, cet homme ?
– Il est aussi entêté que moi, disait Duretour. Il voulait se promener sur l'avenue du Maine, et moi je voulais aller sur le boulevard Montparnasse. Alors il s'est fâché. Il a retiré son bras de ma taille et il s'en est allé à grandes enjambées.
– Et vous avez couru derrière lui comme un petit chieng ? dit encore le patron. » (Marguerite Audoux, *Œuvres complètes*, 2016 [1920], *L'Atelier de Marie-Claire*, Paris, Grasset, livre électronique non paginé.)

« Monsieur Maurice [Chevalier], écoutez-moi : vous en avez encore pour deux heures... au moinss ! Je vais me coucher ! Voici les clés, vous fermerez partout, hé ?... en vous en allant ! » (*Lectures pour tous : revue universelle et populaire illustrée*, Paris, Hachette, novembre 1935, p. 109.) Remarque : l'énonciateur est explicitement désigné dans le co-texte élargi comme étant Bordelais.

« – Allons dîner chez Christinel, proposa le poète. On y mange mieux qu'à la Halle aux poissons où il faut faire, *au moinss* [en ital. dans le texte], du cinéma pour être considéré. » (Francis Carco, *À voix basse*, 1938, p. 168 [Frantext].) [le personnage dont il est question, le poète Vérane, est originaire de Toulon]

(b) *ni pluss ni moinss* (opposition syntagmatique avec *plus*)

« L'inscription de cette question à l'ordre du jour du conseil remonte au 27 novembre 1891, *dix-huit mois*, ni plus*s* ni moins*s*, comme dit l'ami Rouanet [les italiques figurent dans l'original]. » (*Le XIXe siècle : journal quotidien politique et littéraire*, 3 mars 1893, p. 2.) Remarque : il a été impossible d'identifier ce dénommé Rouanet ; quoi qu'il en soit, la prononciation mise en relief ne semble pas aller de soi pour le scripteur, qui s'en distancie par l'usage des italiques et en la prêtant à un autre énonciateur.

« Les vois-tu ?... très exactement ?... Ça Ferdinand mon bon ami ce sont les Transferts !... Oui !... Les Transferts d'Hydrolyse... Ah ! mais oui !... Ni pluss !... Ni moinss !... Les apports de notre courant... Oui mon garçon !... Oui parfaitement !... La signature tellurique !... Ça je peux pas mieux dire... Regarde bien de tous tes yeux ! » (Louis-Ferdinand Céline, *Mort à crédit*, 1936, p. 1031 [Frantext].)

(c) *pas moinss!* "rien de moins!"[12]

«– Messieurs, je demande le monopole de l'enseignement pour l'Etat. Il faut de l'unité dans l'éducation si nous ne voulons pas avoir deux Frances.
– Eh donc, s'écria Marius, un enfant de Marseille, pas moinss, vous êtes du Nord.
– Non mon ami, répondit l'orateur qui faisait une conférence contradictoire, je suis de l'Est.
– Ça ne fait rien. Pour nous autres de Marseille, au-dessus de Saint-Louis-les-Aigalades, en montant toute la France, c'est le Nord.» (*L'Écho de Saint-Charles*, Saint-Étienne, paroisse Saint-Charles, juin 1914, p. 537.)

«On rencontrait encore chez Milent le jeune poète Marius André, frais débarqué de Valence, pour conquérir Paris [...]. – Ce Marius André, tout de même!... Quelle chance il a le gaillard... eh!... Il a pu contempler le 'Prodige'... pas *moinss* [en italique dans le texte].» (Ernest Raynaud, *Souvenirs de police au temps de Ravachol*, Paris, Payot, 1923, p. 170.)

«Pas moinss, pécaïre! dirait Marius (de Marseille)[13].» (*L'Écho annamite*, 25 avril 1924, p. 1.)

«Revenant ensuite sur nos pas, nous traversons cette fois le pont de Ruoms, puis le bourg et filons en direction de Vallon par une route monotone à travers de riches cultures. Hé, Hé! cela sent le Midi, pas moinss!» (*La Pédale, Revue hebdomadaire de la bicyclette & des industriels qui s'y rattachent*, 26 novembre 1924, p. 23.)

«Et M. Doumergue ne fut proclamé élu président qu'à 17 heures, à la fin de la soirée!... Ces genss du Midi, pas moinss!...» (*Le Matin*, Paris, 15 juin 1924, p. 1.)

«C'est à n'y rien comprendre. Pas moinss, il est sourd! Sourd comme douze pots.» (Michel Zévaco, *La reine d'Argot: roman héroïque*, Paris, Tallandier, 1925, p. 30.)

«– Pas moinss, railla Quinténasse, vous nous prenez pour les moines, qué?» (*Id.*, p. 35.)

«– Mon compliment!... Pas moinsse[14], je ne te croyais pas si habile!...» (*Id.*, p. 210.)

«Bref, pour toutes ces raisons, le livre connaît une faveur inespérée. / Si inespérée que, *bissant in idem*, Madame Mathilde Ludendorff, en veine décidément de feuilletons policiers et littéraires, vient de faire paraître un deuxième ouvrage: *La vie et la mort violente de Mozart*, dans lequel elle affirme tout bonnement que le génial compositeur des Noces de Figaro a été assassiné (lui aussi!) par... l'archevêque de

---

12 Cf. Brun (1931, 115): «[...] l'expression *pas moins* [serait] traduite du provençal. Elle signifie originellement *ni plus ni moins*, mais on l'emploie avec un sens vague, pour ponctuer l'élocution; on veut signifier en l'employant: c'est comme ça et pas autrement.» Un correspondant de cette expression peut exister en provençal, mais pas seulement: cf. FEW 6, II, 128a pour un bloc entier d'attestations de ce type lexical couvrant toute la Galloromania, avec des sens variés mais dont le principal est celui de "pourtant".

13 Il ne s'agit pas d'une allusion au Marius de Pagnol; «pas moins» n'apparaît pas une seule fois dans la fameuse trilogie (vérifié dans Frantext).

14 Exemple exceptionnel de graphie avec un *-e* final.

Salzbourg!! / Pas moinss!! dirait Raimu[15].» (*La Dépêche de Madagascar* [journal satirique], 7 novembre 1936, p. 1.)

«– Vous fûtes recalé ? hurle la basse méridionale, ah ! pas moinss, ce Mossieu Auber ! pas moinss, c'est un es-scandale, un véritableu es-scandale !» (Lucien Fugère, dans *La Cité*, Bulletin trimestriel de la Société Historique et Archéologique, 1936, p. 205.)

«Mme Escartefigue eut une grimace significative. Et, désignant à Marius, par la fenêtre ouverte, l'étang de Berre qui se teintait des rougeâtres reflets du couchant :
– J'en parlais, tout à l'heure, avé Monsieur Lecart, le commissaire d'Istres, qui est de mon avis...
– Que voulez-vous dire ? s'enquit Marius.
– Un plongeon !... L'étang !! Zou !
– Ah ! malheureuse ! Mais, pour quel motif ! Une jeune femme si heureuse... le lendemain de ses noces... Pas moinss.» (Pierre Yrondy, *Marius Pégomas, détective marseillais*, Paris, Editions Baudinière, 1936 ; consulté en version électronique non paginée.) Remarque : l'action de déroule à Marseille ; autre marque graphique : *avé* pour *avec*.

Enfin, on peut trouver *moinss* dans d'autres contextes syntaxiques très variés («moinss y en a qui passent le brevet, moinss y a de taux d'échoué» A. Clerc, *La mouette aux yeux bleus*, 2000, p. 126) ; «un an de pluS qu'il n'avait l'année dernière, un an de moinS qu'il n'aura l'an prochain» (*Les Fabulous Trobadors*, groupe de musique populaire toulousain, chanson intitulée *L'anniversaire*[16]) ; «Quand je suis ressorti de prison, j'étais parti pour recommencer la lutte armée. Mais pour être militant d'organisation armée – j'utilise une expression qui est de moi –, il faut être un homme "plus-plus". Et moi, au bout de dix-sept ans de prison, j'étais un homme "moins-moins" (prononcé à la basque "moinss moinss").» (S. Portelli, M. Chanel, *La Vie après la peine*, Paris, Grasset, 2014, p. 12).

4.1.2. Données galloromanes

Nous disposons pour les données patoises de sources atlantographiques (a), lexicographiques (b) et de données textuelles de première main (c).

(a) Données atlantographiques. – La carte 867 de l'ALF est consacrée au type *moins*. Nous avons reporté sur la carte ci-dessous (Figure 4) les points

---

15 Jules Muraire, dit Raimu, est un «comédien français né à Toulon en 1883 et mort à Neuilly-sur-Seine en 1946. Il effectua ses débuts dans les cafés-concerts (1914) et connut la notoriété en créant le rôle de César dans le *Marius* de Pagnol (1929), repris au cinéma en 1931.» (Alain Rey dir., *Le Petit Robert des noms propres*, Paris, 2004). Il s'agit donc ici d'une prononciation explicitement prêtée à un comédien célèbre, d'origine méridionale et abonné aux rôles de Méridionaux, qui a certainement contribué à diffuser la connaissance de ce stéréotype verbal auprès du public parisien.

16 ‹https://www.youtube.com/watch?v=Aq3HomlTjkU›

qui illustrent le maintien de la consonne finale étymologique. On constate qu'ils se répartissent sur trois aires: tout d'abord, les deux aires écartelées, respectivement occidentales et orientales, du domaine d'oc. Cela correspond à ce que nous avons déjà pu observer ci-dessus (3.1.) sur les cartes de l'ALF consacrées au comportement du *-s* final des types «tu vas» (ALF 24) et «les arbres» (ALF 52). Cette aréologie est également en accord avec la carte 486 de Brun-Trigaud *et al.* 2005, commentée ci-dessus 3.1.

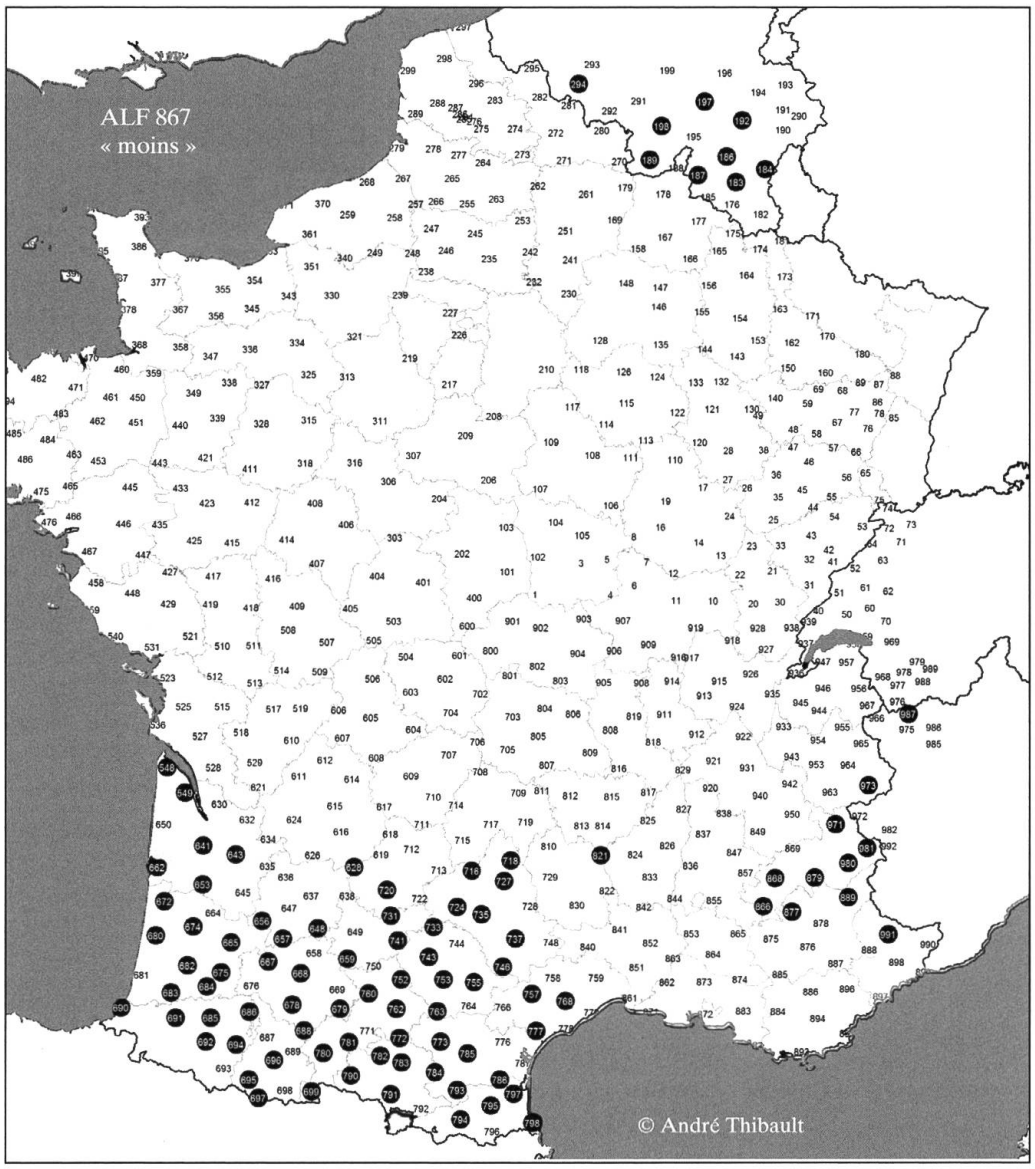

Figure 4: maintien du *-s* final des reflets de lt. MĪNUS dans ALF 867 («moins»)

Ce qui en revanche surprend davantage est cette aire wallonne qui, quant à elle, ne s'inscrit pas dans un schéma plus général de maintien des consonnes finales : ni Brun-Trigaud *et al.* 2005, carte 486, ni ALF 24 et 52 (Figures 1 et 2) n'y attestent une tendance générale à la conservation du *-s* final.

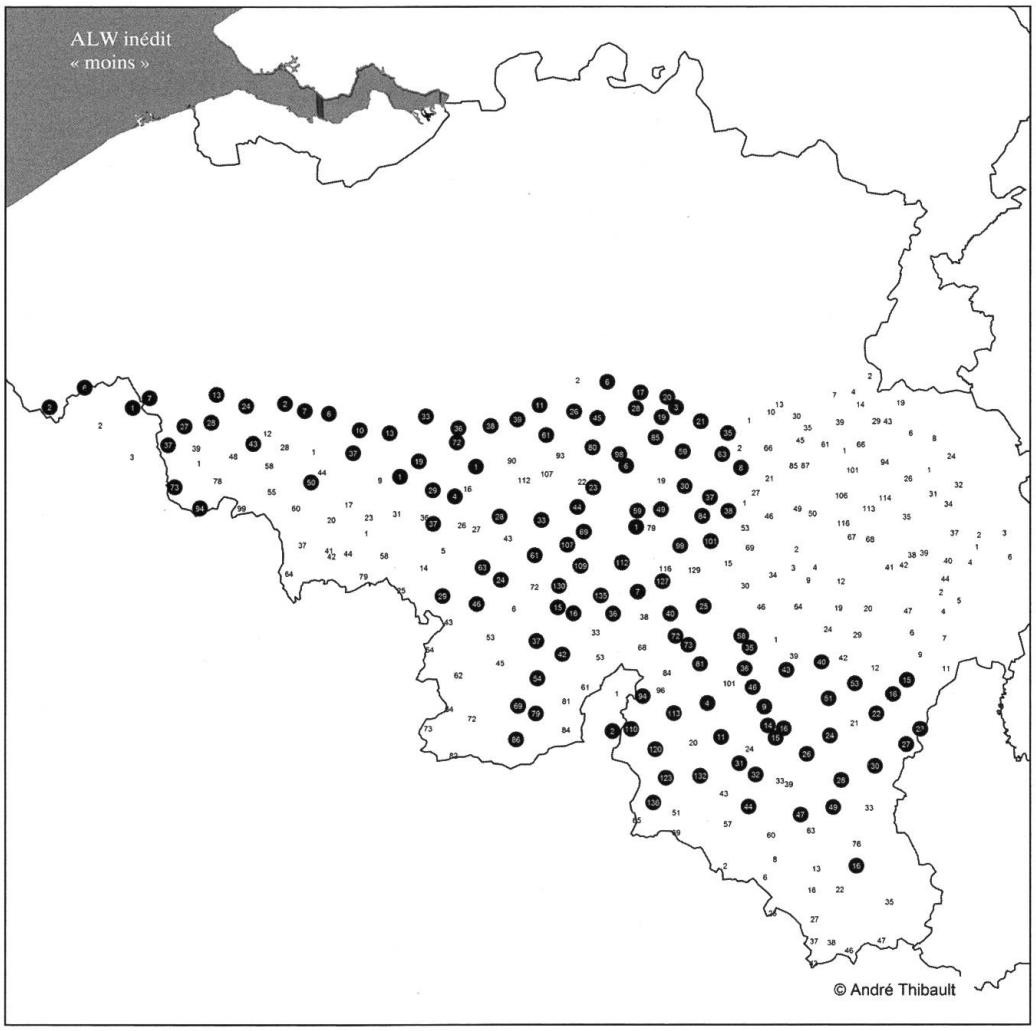

Figure 5 : maintien du *-s* final des reflets de latin MĪNUS dans ALW q. 850 (données inédites de l'enquête conduite par J. Haust et coll.)

Nous avons eu accès aux données d'enquête inédites de l'ALW, question 850 (« moins »), dont le réseau d'enquêtes très serré permet de mieux appréhender l'aire du phénomène (Figure 5). On découvre que la plus grande partie du domaine est concernée, à l'exception notable du liégeois et du gaumais (le

représentant belge du lorrain). Le namurois et les parlers de transition entre le wallon d'une part et les patois lorrains et picards d'autre part sont touchés, tout comme la frange la plus septentrionale du picard de Belgique. Il importe de rappeler que le français de Belgique ne fournit absolument aucune attestation du maintien de *-s* final dans *moins* (alors que les enquêtes en ligne et les attestations textuelles confirment largement l'implantation du phénomène dans le français du sud de la France). Bien que l'on ne puisse jamais exclure l'existence de transferts du patois au français oral à l'époque où la 'diaglossie' (Auer 2005) régnait en maître en Wallonie, il semble qu'une forte conscience métalinguistique ait empêché ce trait d'accéder à l'écrit: il n'a pas laissé de traces dans la documentation.

(b) Données lexicographiques. – Les données glossairistiques réunies dans FEW 6, II, 126b-129, MĬNUS permettent de confirmer la configuration des deux aires méridionales données par l'ALF, et d'élargir quelque peu au nord l'aréologie wallonne dégagée par les cartes de l'ALF et de l'ALW, les attestations s'étendant en fait au sud de la frontière belgo-française en domaine picard: elles englobent des localités situées près des villes de Tourcoing, de Lille et de Valenciennes[17]. Pour des données wallonnes plus récentes, cf. encore Francard 1994, 636b s.v. *mwins'* (il s'agit du parler du pays de Bastogne). Enfin, on trouvera dans Flutre 1977, 129 de très précieuses données sur le maintien du *-s* final dans de très nombreux types lexicaux (le plus souvent de façon parallèle au français):

PARTICULARITÉS. – 1° Ont gardé leur *s* final: *sịs* six; *dịs* dix; *pụs* plus (à côté de *pụ*); *ụrs* ours; *mars* mars; *tus* toux [...].

2° *s* final ancien est passé à *ɛ* à Lille dans *os* (< lat. OSSUM) > *oɛ*; [...].

3° *pis* (< PEJUS), dans *tant pis*, garde[18] son *s* [...].

4° A Lille, la prononciation de l'*s* final s'est conservée[19] très longtemps: cf. au XVIIIe s. Brûle-Maison écrivant non seulement *hourse* =ours XIV.40, mais *lasse*, masc. = las, fatigué III.50, XXIII.11; *sorrise* = souris II.11; *voise* = voix XXXII.25; *poise* = poi(d)s III.59; *alorse*; etc.

5° *s* final s'est conservé dans les mots latins ou d'apparence latine passés dans le langage courant: a. pic. *rēus* (< REFUSUS) qui ne sait plus quoi dire > *rẹụs* [...]; *bibụs* choses de peu de valeur; *bornibụs* individu borné, stupide; *lõjibụs* lambin [...]; – ainsi que dans les formes redoublées à sens dépréciatif dérivées de mots où l'*s* était maintenu: *titịs* tâtillon (tiré de *Baptiste* au sens de «sot, niais») [...]; *pipịs* niais, maniaque (tiré de *pisser*); *djudjụs* pitre (venant d'*Auguste*, nom de clown).

---

17 «nam. Marche, Din. Neufch. Bastogne, Philipp. Giv. Fumay *mwẽs*, Nivelles *mwinse*, TournH. *mwẽs*, rouchi *moinse*, Mouscron, Tourc. *moinsse*, Gondc. *mõẽs*».

18 Plutôt qu'un maintien, il s'agit probablement d'une restitution.

19 Encore une fois, il s'agit plus vraisemblablement d'une restitution et non d'un phénomène de conservation.

On constate que ces données sont d'origines très variées, mais que dans la plupart des cas le contact avec le français explique probablement la prononciation de ce *-s* final en patois, à moins qu'il ne s'agisse de mots où il n'a aucune raison de tomber puisqu'il est d'origine récente (formes issues de la prononciation populaire de *Baptis(t)e* ou d'*Augus(t)e*, faux latinismes facétieux ou déverbaux de *tousser, pisser*). Le *-s* de *tant pis* pourrait être né d'une volonté d'étoffement phonique d'un monosyllabe à partir de la consonne latente audible dans *qui pis est*. Dans cette configuration d'ensemble, il semblerait que le maintien du *-s* final de *moins* participe tout simplement de cette tendance générale, dans les patois de cette aire, à l'étoffement du corps phonique des mots brefs, peut-être encouragée dans ce cas-ci par la polarisation avec *pụs* "plus" (voir ci-dessous «Ni puss, ni moinss» à Cambrai). Gilliéron (1915, 19), cité ci-dessus 2.3.1.4., présentait justement la restitution du *-s* final de *tous* en patois picard comme appartenant à la «pharmacopée du français littéraire», «pour redonner quelque individualité au pronom pluriel».

(c) Données textuelles. – Les données textuelles relevées (grâce à Google Recherche de Livres Avancée et à Gallica) nous ont permis de retrouver non seulement des attestations wallonnes, mais également quelques exemples du côté de Cambrai, en Picardie, qui confirment les relevés du FEW cités ci-dessus relatifs au picard. Cf. encore Carton 2003, 419 pour des attestations de *moinse* (aussi graphié *moince, moinches*) en patois lillois du 18e siècle.

Wallon (Namur):

> «C'est-st-ètur' li vette et l'sèch'e
> Qui faureuv' qu'on fus's'' tortos:
> C'est là qu'on seint <u>moinss</u> li veg'g'e...
> Qui l'Bon Diex a fait por nos. [...]
> Didains li mẽm qu'on discheinde,
> Qu'on wait' di d' près ou di d' lon,
> Li boul-homm' qu'est l'<u>moinss</u> à plaind'e
> C'est l' cia qu'est sains ambition.»
>
> (Charles Werotte, *Ch'oix di ch'ansons wallonnes et otres poesies*, Namur, F. Lambert-De Roisin, 1860, p. 116.)

Picard (Cambrai):

> «Cha l'a m'né, paraît, à l'cim'tière,
> Des geins d'la sortt' ch'est bintôt mort!
> Pis, quaind in vient crin-crin sur tierre,
> Pus vitt qu'in part, <u>moinss</u> qu'in a tort.»
>
> (*Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, tome LX, séance publique du 15 décembre 1901, paru en 1902, p. 268 [Gallica].)

« Aussi larche qu'longu', crass' comme un oson,
Quaind l'fêmme d'Plapied débuqu' de s'mason
Pou s'ein v'nir dains l'rue, in dirot qu'all' roule,
Ni puss, ni moinss qu'eun' boule. »

(*Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, tome LX, séance publique du 17 décembre 1905, paru en 1906, p. 115 [Gallica].)
Remarque : cas de co-occurrence avec le type lexical *plus*.

« Ch'est in tableau pus trisse qu'drôle
Mais ch'monn' qui r'wètte i s'ein console
Disaint : ch'est l'moinss quaind in a faim
D'fair' queuqu' coss' pou gaigner sin pain. »

(*Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, tome LX, séance publique du 17 décembre 1905, paru en 1906, p. 69 [Gallica].)

4.1.3. Discussion sur le rapport entre données françaises et galloromanes

A. Dans les patois galloromans. – Si le -S final de ce type lexical se prononce dans un patois galloroman, la cause ne sera pas la même selon que ce patois est dans une région où le -S implosif latin s'est amuï (grosso modo, les territoires d'oïl ; v. l'aire wallonno-picarde) ou dans une région où le -S final s'est maintenu (grosso modo, les territoires d'oc, avec un évidement dans la vallée du Rhône).

A.a. Si le -S final d'un représentant héréditaire de lat. MĪNUS est prononcé dans un patois d'oïl, c'est qu'il a subi l'influence du français (directement ou par extension analogique), lequel a subi l'influence de l'effet Buben. Le *moins* picard n'a pas eu besoin de reproduire un modèle français pour se voir adjoindre une consonne anorganique finale ; il lui a suffi de s'aligner sur *pusse*, lui-même entraîné par le français *plus* [plys]. En tout état de cause, l'hypothèse selon laquelle le maintien du *-s* final dans ce mot serait héréditaire est à rejeter (v. ci-dessus ALF 24 et 52, Figures 1 et 2).

A.b. Si le -S final d'un représentant héréditaire de lat. MĪNUS est prononcé dans un patois d'oc, en particulier sur les aires latérales de cet ensemble dialectal, c'est qu'il se comporte normalement, comme tout autre mot héréditaire.

B. En français régional

B.a. Si le -S final du reflet de lt. MĪNUS dans le français régional de la France non-méridionale était prononcé, cela ne pourrait être qu'à cause de l'effet Buben. Toutefois, ce trait de prononciation n'est justement pas attesté pour l'aboutissement de lt. MĪNUS en français sur ce vaste territoire.

B.b. En revanche, si le -S final du reflet de lt. MĪNUS est prononcé en français régional de la partie la plus méridionale du pays, cela peut avoir deux causes, éventuellement convergentes:

B.b.α. L'effet Buben (qui selon de nombreux auteurs a dû être encore plus fort dans la France d'oc que dans la France d'oïl, les instituteurs chargés de diffuser la norme nationale n'ayant eu, au 19e siècle, qu'une connaissance livresque de la prononciation du français).

B.b.β. L'influence des patois isotopes, dans lesquels le *-s* final étymologique s'est maintenu régulièrement.

B.b.γ. Une combinaison/convergence de ces deux causes.

C. Conclusion provisoire

L'effet Buben ayant été susceptible de faire sentir ses effets dans tout le domaine d'oc, le fait que le -S final dans le reflet de lat. MĪNUS en français régional (*moins*) ne survive justement que dans les zones où il se prononce aussi dans les patois (type *mens*: Gascogne, Languedoc, Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes) suggère que le substrat/adstrat patois ne peut pas être entièrement écarté, comme principe explicatif, au bénéfice de la seule graphie. Cela dit, la distribution complémentaire entre [mwẽ] et [mwẽs] semble influencée par celle de *plus* ([ply], [plys]), un phénomène de dynamique interne propre au français local. En outre, le comportement du *-s* implosif en gascon diverge clairement de ce que l'on observe en français régional: comme les cartes 2411 et 2412 de l'ALG le montrent, cette consonne se yodifie ou se spirantise en position implosive devant consonne; v. encore Massourre 2005, 102-103. Or, rien de tel n'est attesté pour le français du Sud-Ouest. Nous avons affaire à des comportements indépendants.

4.2. La situation dans les variétés expatriées

4.2.1. Les français d'outre-mer

On observe une claire divergence entre le Canada d'une part (variétés laurentienne et acadienne: 4.2.1.1.), qui ne prononce pas le *-s* final de *moins*, et l'ensemble Louisiane-Antilles d'autre part (4.2.1.2. et 4.2.1.3.).

4.2.1.1. Québec et Acadie. – Une prononciation de *moins* avec la consonne finale n'est pas attestée dans les français canadiens, qu'il s'agisse du laurentien ou de l'acadien: ø ILQ, ø fichierTLFQ, ø ALEC, ø Lavoie *et al.* 1985, ø Massignon 1962. En revanche, comme le confirme Juneau (1972, 200), d'autres mots peuvent être touchés par la restitution d'un *-s*: citons en particulier *gens*

et *ceux*, attestés respectivement depuis 1763 et 1793 sous les graphies *jeance* et *(les) seuses*. Ces prononciations, vieillies aujourd'hui, sont encore bien connues de l'auteur de ces lignes (cf. aussi GPFC 1930 s.v. *ceuses, ceusses* et *gens*). Le français acadien connaît aussi *deusse*, aujourd'hui désuet au Québec (v. Cormier 1999, 172).

4.2.1.2. Louisiane. – Les deux prononciations (avec ou sans [s]) sont attestées en français de Louisiane: «**moins** [mwẽ, mwãs, mwẽs] *adv.*» Valdman / Rottet 2010, 401. Comme c'est souvent le cas (cf. Thibault 2015 et 2016), la Louisiane marche de pair avec les Antilles, s'écartant du reste de l'Amérique du Nord francophone. Cela n'est guère étonnant, étant donné les liens étroits qui unissaient la Louisiane aux Antilles à l'époque coloniale. Rappelons en particulier l'exode de plusieurs milliers de Grands Blancs et de gens de couleur libres de Saint-Domingue vers la Nouvelle-Orléans dans les années qui ont suivi la déclaration d'indépendance d'Haïti (1804); la population de la ville avait doublé en quelques années.

4.2.1.3. Antilles. – Des enquêtes en ligne («Français de nos régions»[20]) consacrées au français dans les Antilles ont révélé que l'immense majorité des locuteurs, d'où qu'ils soient (Haïti, Martinique, Guadeloupe ou l'une de ses anciennes dépendances – Saint-Martin et Saint-Barthélémy), disent prononcer le *-s* final de *moins* – bien que pour la plupart d'entre eux les deux prononciations soient possibles, parfois avec spécialisation distributionnelle («Par contre je dis moins (pin) le quart mais en général je dis moins (pince) que» femme, 21 ans, Haïti, Port-au-Prince, enseignante). Un seul recueil de créolismes, à notre connaissance, le mentionne: «6°) PRONONCIATION DEFECTUEUSE. [...] 15 moinss cing ... moin(s) cinq.» (Germain 1995, 131). Certains répondants à l'enquête en ligne nous ont confié qu'ils cherchent à gommer ce trait: «Cela fait 2 ans que j'habite en France et à mon arrivée au lycée mes camarades de classe m'ont fait remarquer que je disais tout le temps "moins" (qui rime avec "pince") donc depuis je fais un effort quand je sais que je vais dire ce mot pour ne pas accentuer la fin» (femme, 18 ans, Saint-Martin, étudiante); «J'ai appris très tard dans ma vie à ne pas prononcer l's final dans moins (en faisant les math).» (homme, 48 ans, enseignant). Il s'agit en effet d'un trait totalement inconscient dans l'usage antillais, que même les universitaires reproduisent spontanément, bien que pas systématiquement: «La présence du créole sera moinS prononcée. Elle sera moins naturelle.» (ex. d'alternance entre maintien et chute dans la même phrase; témoin

[20] Voir ‹https://francaisdenosregions.com/2016/12/18/2051/› pour plus de détails.

guadeloupéen, maître de conférences, 16 avril 2014)[21]; «Le créole a cette perception de ne pas toujours être raffiné. [Ouais.] Donc euh les les jeunes femmes peut-être prendront pluS de précautions pour le parler. [Ahem.] Les garçons hésiteront moinS.» (*idem*). Ce dernier exemple illustre en outre une situation de cooccurrence syntagmatique avec *plus*, propice à un phénomène de polarisation lexicale.

4.2.2. Créoles français

Certains auteurs ont déjà évoqué le fait que la présence de consonnes finales dans certains mots créoles s'explique par la prononciation de leurs étymons français à l'époque coloniale:

> «Les créoles antillais, dont on sait que le lexique provient en grande partie de l'Ouest, ont conservé la prononciation des consonnes finales de nombreux mots, ce qui signifie que ces finales étaient prononcées dans cette zone au moment de la constitution des créoles (*twop* 'trop', *fwet* 'froid', *let* 'lait', *kuit* 'cuit', etc.).» (Brun-Trigaud *et al.* 2005, 316).

Mais est-il vraisemblable de supposer pour le *-s* final des reflets de lat. MĪNUS un maintien dans tout le Grand Ouest à l'époque coloniale? Alors que nous n'en aurions gardé absolument aucune trace dans les patois et le français régional de cette vaste région aux 19e et 20e siècles, si l'on se fie à l'ALF et aux passages métalinguistiques relevés dans les bases de données textuelles, pourtant si disertes en la matière lorsqu'il s'agit du français méridional? Et si ce phénomène avait été largement répandu dans l'Ouest à l'époque coloniale, comment aurait-il pu ne pas laisser de traces dans les français canadiens? Quoi qu'il en soit, le *-s* se prononce dans les créoles de Louisiane (a), d'Haïti et des Petites Antilles (b) et même de l'océan Indien (c).

(a) Louisiane. – «*mwẽs* 'moins'» (Neumann 1985, 286); «**mwens** *adv.* (CA; NE; ST); **mons** (PC). Less; moins.» (Valdman *et al.* 1998, 322). Là où le français louisianais connaît les deux prononciations (avec et sans *-s*), le créole louisianais prononce systématiquement le *-s* final. Il est, de ce point de vue, clairement rattaché aux Antilles, plutôt qu'aux variétés de français canadien.

(b) Antilles. – Les dictionnaires sont unanimes à documenter la prononciation du *-s* final, bien qu'Haïti connaisse aussi l'autre variante. En revanche, l'ALPA (carte 432) montre une large prédominance de la forme sans *-s* dans les Petites Antilles.

---

[21] Enquêtes d'André Thibault, entrevues auprès de personnalités antillaises, Corpus FRAN (dir. France Martineau), ‹http://continent.uottawa.ca/fr/corpus/corpus/corpus-interrogeable-fran/›.

Haïti : « **mwens (mwen)** *prep.* minus, less, the least *Mwens ou pale anpil, plis moun anvi koute ou.* The less you talk, the more people will want to listen to you. » (Valdman *et al.* 2007, 502 ; remarque : l'exemple illustre un cas propice à la polarisation lexicale avec *plis*) ; « **mwens, anmwens.** adv. : *1. Manke; konparatif enferyorite.* Kay sa a vo mwens kòb. Kòb la pa rive fè senk goud, li mwens pase kat goud. Lajan an manke, ou ban mwen l anmwens. 2. *Soustraksyon.* karant mwens dis egal trant. 3. *Pipiti.* Li gen mwens bonbon pase ti frè a. » Vilsaint / Heurtelou 2007, 338. – On consultera encore l'*Atlas Linguistique d'Haïti* (Fattier 1998, t. 2, p. 959 et t. 6, p. 299, q. 2204, *amwenske* "à moins que").

Guadeloupe : « **mwens** • moins / **Ban an ti-bren mwens !** Donne-m'en un peu moins ! / ⇒ **o mwens** • au moins / **Ban an dé o mwens !** Donne-m'en au moins deux ! » (Tourneux / Barbotin 1990, 283) ; « **mwens** - Moins. *An planté mwens pwa* : J'ai planté moins de pois. » (Barbotin 1995, 161) ; « **mwens** moins. » (Ludwig *et al.* 2002, 234).

Martinique : « **mwens** 1 / moins / **Pou nou wè mwens moun, mwens moun mò fret.** (J.-F. Liénafa, L. P.) / Afin que nous voyions moins de gens, moins de gens mourir subitement. / **mwens** 2 / valoir moins, être inférieur à / **Pa kwè ou mwens moun ki an lot moun.** (J.-F. Liénafa, M. M.) Ne croyez pas que vous êtes inférieur à qui que ce soit. » (Confiant 2007, 1004). – Cf. encore ALPA 432 pt 31, [maʃe ek mwẽs balã] « marcher moins vite [litt., avec moins de balan, d'équilibre ».

Sainte-Lucie : « **mwens** adj less, fewer. **Mwen ni mwens lajan pasé'w.** I have less money than you. (opp : **pli**). » (Mondesir 1992, 162). – Cf. encore ALPA 282 pt 39, [ã mwẽs ble] « en moins bleu ».

On trouve aussi la marque du *-s* final dans des sources premières, qui permettent d'observer le fonctionnement de la variante sur l'axe syntagmatique :

> « Ba-nous biscuit soldat
> Nou ké ba zott coulirou,
> Si matlots ka aidé yon-n lott,
> Pa pluss pa <u>moinss</u> !
> Man vau-ou ou vau moin. »
>
> (Gilbert Gratiant [auteur martiniquais], *Fab' compè Zicaque: poésies originales antillaises en créole avec leur traduction française en regard*, Désormeaux, 1976, p. 57.) Remarques : co-occurrence avec *pluss* ; rencontre syntagmatique avec le paronyme *moin* pr. pers. de 1re pers. du sing.
>
> « Ou tou-bon-ment tafia ?
> Ou bien est-ce an grappe-blanche,

Réduit ou pas réduit,
Pou vieux rhon-m dan dix ans ?
A moinss an coeur-du-chauffe
Pou bon rhon-m jödi-min-m ? » (*id.*, p. 107)

« Si tout ça, tout ça té ta toutt moune
Con l'ai, con dleau, con ciel et con soleil,
I sé ké ni moinss malhéré assou la Tè,
Moinss misérabb dan pays-a ! » (*id.*, p. 129)

(c) Océan Indien. – On y constate la co-existence des deux prononciations, avec semble-t-il une prépondérance de la forme sans *-s* final (la forme avec *-s* n'est pas du tout attestée dans Chaudenson 1974 pour la Réunion). – « ◦ réu. **mwẽ(s)** "moins" (RChLex 367, 376; DBaDCR); ◦ mau. **mwẽ** "moins" 1855, **mwẽs** "id. (adv.)" (B/H); ◦ sey. **mwẽ** "id., utilisé seulement dans les expressions qui indiquent l'heure" (D/L); ➤ mau. **amwẽki** "à moins que" 1867 (B/H); ◦ sey. id. (D/L); ◦ réu. **omwẽ** "au moins" (LHéFC 16; BCVKriké 52); ◦ mau. id. 1831 (B/H), "unless" (LPT Dik); ◦ sey. id. "au moins" (D/L); ◦ mau. **plizumwẽ** "plus ou moins" (B/H). » (DECOI 12/I, E-O, 2007, 322).

4.3. Discussion sur le rapport entre données de métropole et d'outre-mer

Ce qui frappe le plus est l'écart entre les variétés de français canadien (laurentien et acadien), qui ne connaissent pas du tout – ni n'ont jamais connu, semble-t-il – la prononciation avec consonne finale, et les français et créoles antillais qui, au contraire, l'utilisent de façon prépondérante. De nombreux traits (phonétiques, morphosyntaxiques et lexicaux) sont communs aux Antilles, à la Louisiane et au Canada, en raison des origines sociales et régionales que partageaient les colons français ayant peuplé ces territoires. Le Grand Ouest français est souvent désigné comme la zone où l'on retrouve le plus grand nombre de traits s'étant exportés outre-Atlantique[22]. Les Antilles ont toutefois été en contact avec la métropole de façon plus durable que le Canada; les origines régionales de l'immigration vers la Caraïbe se sont déplacées vers le sud-ouest dans la 2nde moitié du 18e siècle :

> « Mais la part relative des premiers venus a été réduite par la mortalité considérable des premiers temps, ce que confirme l'histoire généalogique des familles actuelles. On doit donc conclure à une origine très mêlée, à laquelle participent tous

[22] Rappelons que Wartburg dans son FEW citait les données canadiennes parmi les données de l'ouest d'oïl, entre le saintongeais et le tourangeau (v. FEW – Complément, 142).

les types humains rencontrés en France, mais à laquelle la moitié méridionale du pays a apporté une part plus importante que le Nord et surtout que l'Est, du fait du nombre des arrivées en provenance de Bordeaux et de Marseille dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.» (Benoist 1963, 257)

Pustka 2015 évoque d'ailleurs explicitement la prononciation du *-s* final de *moins* comme un schibboleth qui peut contribuer à faire croire aux Métropolitains que les Grands Blancs des Antilles viendraient du sud de la France:

«[...] Ainsi, pour la Martinique et la Guadeloupe, le Sud de la France pourrait-il, selon les renseignements des anthropologues et des démographes, jouer un rôle beaucoup plus important qu'admis jusqu'à présent en linguistique. Après l'analyse d'un échantillon de registres paroissiaux antérieurs à 1793, remontant en partie jusqu'à 1660, Houdaille (1974: 145) en arrive même à une prédominance de l'Aquitaine (25,9%) et de la Provence (12,3%) parmi les régions d'origine des colons. Ne suivent qu'ensuite les régions du Nord-Ouest: Normandie (9,7%), Pays de la Loire (9,3%), Poitou-Charentes (9,0%), Région parisienne (6,8%), Bretagne (4,1%) ainsi que Picardie et Nord (3,3%) (*cf.* Houdaille 1974: 145). [...] L'importance évoquée de l'apport du sud de la France expliquera peut-être pourquoi notre jeune locutrice F8, fille d'un Grand-Blanc et d'une mère de la région parisienne et ayant passé toute sa vie en Guadeloupe, se retrouve souvent classée par des Métropolitains comme venant du Sud de la France. [...] Ces impressions, surprenantes peut-être à première vue, s'expliquent cependant assez bien par les systèmes phonologiques, qui en effet, se chevauchent en partie: [...], réalisation de certaines consonnes finales comme dans *moins* [s], etc.» (Pustka 2015, 359-360).

Il nous semble pouvoir en conclure que la répartition *moins-moinss* constatée outre-mer entre le Canada d'une part et les Antilles d'autre part doit trouver sa source dans l'aréologie de ces deux variantes en métropole, le Midi n'ayant joué pratiquement aucun rôle dans la koïnéisation du français colonial au Canada, contrairement à ce qui fut le cas dans les Antilles.

5. Bilan et conclusion

Il convient, en fin de parcours, de revenir sur les différents types de causalité qui ont été évoqués par les spécialistes (2.3.) pour expliquer la restitution des consonnes graphiques finales, en tentant de les appliquer au cas qui nous occupe, celui de *moins*.

D'abord, il est évident que nous n'avons pas affaire à un mot savant, ni à un emprunt. Ce type de conditionnement, susceptible de rendre compte de la prononciation d'une consonne graphique finale, n'est pas pertinent ici. Le critère de l'analogie morphologique ne peut rien expliquer non plus: *moins* ne connaît aucun dérivé dans lequel une consonne 'flottante' [s] réapparaîtrait (*amoindrir* est évidemment un contre-exemple). Il voit toutefois son *-s* final

ressurgir dans les liaisons sous forme voisée ([z]), ce qui peut avoir contribué à son association paradigmatique avec *plus*. Quant au facteur de la « prononciation affective », il est difficile d'évaluer objectivement sa valeur, mais on ne voit pas très bien en quoi le mot *moins* devrait être prononcé avec une affectivité particulière (sauf dans l'interjection *pas moinss !*, qui n'est évidemment pas le seul emploi de notre mot où le *-s* final est prononcé dans le Sud-Ouest). Le critère du conflit homonymique ne peut guère être évoqué pour le français ; en revanche, il n'est pas superflu de mentionner qu'en créole, le fait de prononcer *mwens* permet de distinguer cet adverbe du pronom personnel de 1re pers. de sing., *mwen* (dont l'étymon français est *moi*, prononcé [mwe] à l'époque coloniale, doublé d'une nasalisation progressive, banale en créole). On peut en effet distinguer :

Li ké mangé mwens (« Il/elle va moins manger »)

Li ké mangé mwen (« Il/elle va me manger », phrase un peu surréaliste mais qu'on pourrait très bien imaginer dans un conte fantastique créole).

Le facteur de l'étoffement phonique d'une forme monosyllabique s'applique bel et bien à *moins*, mais nous avons dit qu'il échappait mal à l'accusation d'explication *ad hoc*. On ne peut toutefois pas le rejeter a priori, un grand nombre de formes à consonne finale restituée étant justement des monosyllabes – c'est le cas de *moins*. Enfin, le critère de la polarisation lexicale est celui qui est appuyé par le plus grand nombre d'exemples où *moins* côtoie justement *plus* dans la chaîne parlée. C'est encore le plus plausible des facteurs potentiels. Cela dit, ces critères n'ont peut-être joué qu'un rôle d'adjuvants, les facteurs combinés de l'effet Buben (renforcé dans le sud par la transmission scolaire de la langue à des locuteurs jadis allophones) et de l'influence des patois isotopes ayant été nécessaires au déclenchement du phénomène. Ce dernier est toutefois plus complexe qu'un simple transfert des patois au français : il y a eu réorganisation du fonctionnement syntaxique du matériau phonique en raison de l'influence de *plus*.

Dans ce portrait d'ensemble, les formes à *-s* final prononcé des parlers picards et wallons montrent que l'influence du français peut s'exercer de façon systémique, la langue standard transmettant aux patois non pas des mots mais bien des tendances, en l'occurrence une prédilection pour l'étoffement grâce à un *-s* final du corps phonique des mots courts, allant jusqu'à donner naissance à un *moinss* patois inexistant dans le français isotope (mais aligné sur *pusse* "plus").

Enfin, la prise en compte des français expatriés et des créoles français a permis d'apporter de nouveaux éléments à la reconstitution de l'histoire de

cette variable, dont les deux variantes ont connu outre-mer des destins divergents.

Des études complémentaires consacrées à l'histoire et à l'aréologie d'autres mots dont le *-s* final est prononcé ou pas selon l'époque et les régions (*gens, eusses, ceusses, deusses, Francis, cassis, ananas*, etc.) permettraient sans aucun doute de jeter plus de lumière sur le cas de *moins*. Et, en définitive, ce sont toutes les consonnes finales «prononcées ou pas» du français qui mériteraient une étude monographique.

Université de Paris-Sorbonne André THIBAULT

6. Références bibliographiques

ALEC = Dulong, Gaston / Bergeron, Gaston, 1980. *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada*, Gouvernement du Québec, Ministère des Communications en coproduction avec l'Office de la langue française, 10 vol.

ALPA = Le Dû, Jean / Brun-Trigaud, Guylaine, 2011 (vol. 1) et 2013 (vol. 2).

ALW = *Atlas linguistique de la Wallonie*; données manuscrites sur le type *moins* aimablement mises à notre disposition par Esther Baiwir.

Auer, Peter, 2005. «Europe's sociolinguistic unity, or: a typology of European dialect/standard constellations», in: Nicole Delbecque / Johan van der Auwera / Dirk Geeraerts (ed.), *Perspectives on variation. Sociolinguistic, historical, comparative*, Berlin/New York, de Gruyter, 7-42.

Avanzi, Mathieu / Barbet, Cécile / Glikman, Julie / Peuvergne, Julie, 2016. «Présentation d'une enquête pour l'étude des régionalismes du français», Actes électroniques du CMLF 2016 (Tours), 15 pages.

Barbotin, Maurice, 1995. *Dictionnaire du créole de Marie-Galante*, Hamburg, Helmut Buske.

Bauche, Henri, 1928. *Le langage populaire. Grammaire, syntaxe et dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple de Paris*, Paris, Payot.

Benoist, Jean, 1963. «Les Martiniquais. Anthropologie d'une population métissée», *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* 4.2, 241-432.

Bourciez, E. et J., 1967. *Phonétique française*, Paris, Klincksieck.

Brun, Auguste, 1923a. *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi: Thèse pour le doctorat Présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris*, Paris, Champion.

Brun, Auguste, 1923b. *L'introduction de la langue française en Béarn et en Roussillon: Thèse Complémentaire présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris*, Paris, Champion.

Brun, Auguste, 1931. *Le français de Marseille: étude de parler régional*, Marseille, Institut historique de Provence.

Brun-Trigaud, Guylaine / Le Berre, Yves / Le Dû, Jean, 2005. *Lectures de l'Atlas linguistique de la France de Gilliéron et Edmond. Du temps dans l'espace*, Paris, CTHS.

Buben, Vladimir, 1935. *Influence de l'orthographe sur la prononciation du français moderne*, Bratislava, Spisy filosofické fakulty, University Komenského v Bratislavě.

Carton, Fernand, 2003. *Jacques Decottignies (1706-1762). Vers naïfs, pasquilles et chansons en vrai patois de Lille. Édition critique, commentaires et glossaire*, Paris, Champion.

Chaudenson, Robert, 1974. *Le lexique du parler créole de la Réunion*, Paris, Champion, 2 vol.

Chauveau, Jean-Paul, 2008. «Configurations géolinguistiques et histoire des français expatriés: quelques exemples de consonnes finales», in: L. Baronian / Fr. Martineau (ed.), *Le français d'un continent à l'autre. Mélanges offerts à Yves-Charles Morin*, Québec, PUL, 77-92.

Confiant, Raphaël, 2007. *Dictionnaire créole martiniquais-français*, Matoury (Guyane), Ibis Rouge.

Cormier, Yves, 1999. *Dictionnaire du français acadien*, Montréal, Fides.

Dauzat, Albert, 1950. *Phonétique et grammaire historiques de la langue française*, Paris, Larousse.

DECOI I,2 = Bollée, Annegret, 2007. *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien. Première Partie: Mots d'origine française E-O*, Hamburg, Helmut Buske.

De la Chaussée, François, 1989. *Initiation à la phonétique historique de l'ancien français*, Paris, Klincksieck.

DSR = Thibault, André, 1997. *Dictionnaire suisse romand*, Genève, Zoé.

Fattier, Dominique, 1998. *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole: l'Atlas linguistique d'Haïti, cartes et commentaires*, Paris, Presses Universitaires du Septentrion, 6 vol.

fichierTLFQ = fichier lexical informatisé ‹www.tlfq.ulaval.ca/fichier/› du Trésor de la Langue Française au Québec (TLFQ).

Flutre, Louis-Fernand, 1977. *Du moyen picard au picard moderne*, Amiens, Centre d'Études picardes de l'Université de Picardie.

Francard, Michel, 1994. *Dictionnaire des parlers wallons du Pays de Bastogne*, Bruxelles, DeBoeck Université.

Français de nos régions: ‹https://francaisdenosregions.com/›.

Frei, Henri, 1929. *La grammaire des fautes*, Paris, Geuthner.

Fouché, Pierre, 1961. *Phonétique historique du français*, vol. III: *Les consonnes et index général*, Paris, Klincksieck.

Gilliéron, Jules, 1915a. *Étude de géographie linguistique. Pathologie et thérapeutique verbales*, tome I, *Chair et viande. La neutralisation de l'article défini. A propos de* CLAVELLUS, résumé de conférences faites à l'École Pratique des Hautes Études, Neuveville (Berne, Suisse), Beerstecher.

Gilliéron, Jules, 1915b. *Étude de géographie linguistique. Pathologie et thérapeutique verbales,* tome II, *Mirages étymologiques*, résumé de conférences faites à l'École Pratique des Hautes Études, Neuveville (Berne, Suisse), Beerstecher.

Gilliéron, Jules, 1921a. *Étude de géographie linguistique. Pathologie et thérapeutique verbales,* tome III, résumé de conférences faites à l'École Pratique des Hautes Études, Paris, Champion.

Gilliéron, Jules, 1921b. *Étude de géographie linguistique. Pathologie et thérapeutique verbales,* tome IV, résumé de conférences faites à l'École Pratique des Hautes Études, Paris, Champion.

Gourmont, Rémy de, 1902. *Le problème du style*, Paris, Mercure de France.

GPFC = Société du Parler Français au Canada, 1930. *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'Action Sociale (reprint, Les Presses de l'Université Laval, 1968).

Grammont, Maurice, 1951. *La Prononciation Française. Traité pratique*, Paris, Delagrave.

ILQ = *Index lexicologique québécois*, Trésor de la Langue Française au Québec, ‹www.tlfq.ulaval.ca/ilq/›.

Juneau, Marcel, 1972. *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec. Étude des graphies des documents d'archive*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

Koeppel, Emil, 1901. *Spelling-pronunciations: Bemerkungen über den Einfluss des Schriftbildes auf den Laut im Englischen*, Strasbourg, Trübner.

Lavoie, Thomas / Bergeron, Gaston / Côté, Michelle, 1985. *Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord*, Québec, Les Publications du Québec, 5 vol.

Le Dû, Jean / Brun-Trigaud, Guylaine, 2011. *Atlas linguistique des Petites Antilles*, vol. I, Paris, Éditions du CTHS (Comité des travaux historiques et scientifiques).

Le Dû, Jean / Brun-Trigaud, Guylaine, 2013. *Atlas linguistique des Petites Antilles*, vol. II, Paris, Éditions du CTHS (Comité des travaux historiques et scientifiques).

Ludwig, Ralph / Montbrand, Danièle / Poullet, Hector / Telchid, Sylviane, 2002. *Dictionnaire créole français. Avec un abrégé de grammaire créole et un lexique français-créole*, s.l., Maisonneuve et Larose/Servedit/Éditions Jasor.

Malkiel, Yakov, 1951a. «Lexical Polarization in Romance», *Language* 27, 485-518.

Malkiel, Yakov, 1951b. «Estudios de léxico pastoril: 'piara' y 'manada'», *Bulletin hispanique* 53, 41-80.

Malkiel, Yakov, 1952-1953. «Ancient Hispanic 'vera(s)' y 'mentira(s)': A Study in Lexical Polarization», *Romance Philology* 6, 121-172.

Malkiel, Yakov, 1983. «Trois exemples nouveaux de la polarisation lexicale en roman, I», *R* 104, 289-315.

Martinon, Philippe, 1913_1 (1927_2). *Comment on prononce le français*, Paris, Larousse.

Massignon, Geneviève, 1962. *Les parlers français d'Acadie. Enquête linguistique*, Paris, Klincksieck.

Massourre, Jean-Louis, 2005. *Le gascon, lengatge estranh: origine, formation, variations dialectales, lexique, onomastique, regards sur la littérature*, Villeneuve-sur-Lot, J.-L. Massourre éd.

Neumann, Ingrid, 1985. *Le créole de Breaux Bridge, Louisiane. Étude morphosyntaxique, textes, vocabulaire*, Hamburg, Buske.

Mondesir, Jones E., 1992 *Dictionary of St. Lucian Creole. Part 1: Kwéyòl-English. Part 2: English-Kwéyòl*, L. D. Carrington (Editor), Berlin, Mouton de Gruyter, Trends in Linguistics, Documentation 7.

Pustka, Elissa, 2015. «Les 'Grands-Blancs' de la Guadeloupe. Histoire des langues, sociolinguistique et phonologie», in: André Thibault (ed.), *Du français aux créoles. Phonétique, lexicologie et dialectologie antillaises*, Paris, Classiques Garnier, 353-424.

Séguy, Jean, 1950. *Le français parlé à Toulouse*, Privat, 1950.

Thibault, André, 2009. «Français d'Amérique et créoles/français des Antilles: nouveaux témoignages», *RLiR* 73, 77-137.

Thibault, André, 2015. «Une catégorie de louisianismes méconnue: les antillanismes», in: Wim Remysen (ed.), *Les français d'ici: du discours d'autorité à la description des normes et des usages*, Québec, Presses de l'Université Laval (coll. *Les voies du français*), 163-176.

Thibault, André, 2016. «Le français de Louisiane et son ancrage historique dans la francophonie des Amériques», in: J.-P. Le Glaunec / N. Dessens (ed.), *Interculturalité: la Louisiane au carrefour des cultures*, Québec, Presses de l'Université Laval (coll. *Les Voies du français*), 247-294.

Tourneux, Henry / Barbotin, Maurice, 1990. *Dictionnaire pratique du créole de Guadeloupe suivi d'un index français-créole*, Paris, Karthala/A.C.C.T.

Valdman, Albert / Klingler, Thomas A. / Marshall, Margaret M. / Rottet, Kevin J., 1998. *Dictionary of Louisiana Creole,* Bloomington & Indianapolis, Indiana University Press.

Valdman, Albert *et al.*, 2007. *Haitian Creole-English Bilingual Dictionary*, Indiana University/Creole Institute.

Valdman, Albert (senior editor) / Rottet, Kevin J. (Associate editor), 2010. *Dictionary of Louisiana French: As Spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities.* [s.l.], The University Press of Mississippi.

Vilsaint, Féquière / Heurtelou, Maude, 2007. *Diksyonè Kreyòl Vilsen*, 3e éd., Coconut Creek (Floride), Educavision.

Wolfsdorf, Wilhelm, 1898. *Einfluss der Schrift auf die Aussprache des Neufranzösischen*, Diss., Bonn.